



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1986 B 00541

Numéro SIREN : 358 200 913

Nom ou dénomination : Groupe Adeo

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2017 sous le numéro de dépôt 8638

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MOBILIS
64 boulevard de Cambrai
BP 70209
59054 Roubaix Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : Groupe Adeo

Numéro RCS : 358 200 913

Numéro Gestion : 1986B00541

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 135 rue Sadi Carnot
CS 00001
59790 Ronchin

Dépôt des Comptes Annuels (Consolidés)

Exercice clôturé le : 31/12/2016

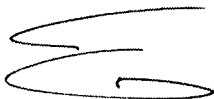
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 27/06/2017

Sous le numéro : 8638

Délivré à Lille Métropole le 3 juillet 2017

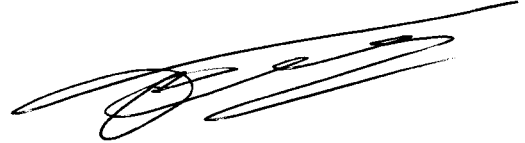
Le Greffier,



MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the 'CERTIFIE CONFORME' text.

Groupe Adeo

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Adeo

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Adeo, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les notes 2.17 et 20 de l'annexe concernant le changement de méthode de valorisation des stocks.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède systématiquement à chaque clôture :

- à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des actifs corporels, selon les modalités décrites dans la note 2.12 « Dépréciation des actifs » de l'annexe ;
- et à l'estimation des provisions selon les modalités décrites dans la note 2.21 « Provisions » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et de la détermination de ces provisions. Nous avons apprécié les données et les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Par ailleurs, dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables citées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Lille, le 23 mars 2017

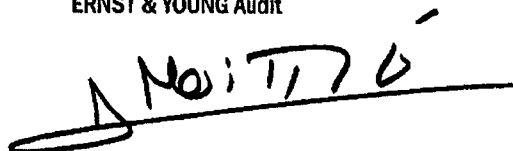
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG Audit



Antoine Moltitié

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AUX NORMES IFRS

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU CONSOLIDE DE FLUX DE TRESORERIE

CERTIFIE CONFORME

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 Description synthétique du Groupe	8
Note 2 Règles et méthodes comptables	8
Note 3 Faits marquants et principales variations de périmètre.....	18
Note 4 Information sectorielle	19
Note 5 Informations sur l'EBIT courant	19
Note 6 Autres produits et charges opérationnels	20
Note 7 Résultat financier	20
Note 8 Impôts	21
Note 9 Résultat par action	22
Note 10 Regroupements d'entreprises et acquisitions d'actifs isolés.....	23
Note 11 Goodwills.....	23
Note 12 Autres immobilisations incorporelles.....	24
Note 13 Immobilisations corporelles	25
Note 14 Immeubles de placement	26
Note 15 Location financement et location simple	27
Note 16 Dépréciation des actifs non courants.....	27
Note 17 Actifs et passifs destinés à être cédés.....	28
Note 18 Autres actifs.....	28
Note 19 Actifs financiers	29
Note 20 Stocks	29
Note 21 Clients et autres débiteurs.....	29
Note 22 Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
Note 23 Capitaux propres.....	30
Note 24 Provisions.....	31
Note 25 Avantages au personnel.....	31
Note 26 Paiement en actions	33
Note 27 Passifs financiers	35
Note 28 Instruments financiers et gestion des risques financiers	36
Note 29 Autres passifs.....	38

Note 30 Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	39
Note 31 Transactions avec les parties liées.....	39
Note 32 Evènements postérieurs à la clôture	39
Note 33 Engagements hors bilan et passifs éventuels	39
Note 34 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2016.....	40

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AUX NORMES IFRS

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>En milliers d'Euros</i>	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actif non courant			
Autres immobilisations incorporelles	(12)	205 680	140 800
Goodwill	(10) et (11)	323 709	307 323
Immobilisations corporelles	(13) et (15)	6 436 235	5 466 591
Immeubles de placement	(14)	42 736	45 682
Participations dans les entreprises associées		0	0
Autres actifs non courants	(18)	35 394	30 792
Actifs financiers non courants	(19)	55 073	85 662
Impôts différés	(8)	34 818	25 615
Total Actif non courant		7 133 644	6 102 465
Actif courant			
Stocks et en cours	(20)	3 036 412	2 660 270
Clients et autres débiteurs	(21)	922 398	758 589
Créances d'impôt		77 029	72 163
Autres actifs courants	(18)	238 798	231 227
Actifs financiers courants	(19)	108 434	84 100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(22) et (27)	770 561	612 659
Total Actif courant		5 153 632	4 418 987
Actifs et groupes d'actifs destinés à être cédés	(17)	22 070	17 493
Total ACTIF		12 309 346	10 538 944

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'Euros	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Capital		23 497	23 459
Primes liées au capital		535 663	521 644
Réserves consolidées		3 478 075	3 381 575
Résultat de l'exercice		699 625	667 350
Capitaux propres part du Groupe		4 736 860	4 594 028
Participations ne donnant pas le contrôle		179 691	192 801
Total CAPITAUX PROPRES	(23)	4 916 550	4 786 829
Passif non courant			
Provisions non courantes	(24) et (25)	127 970	96 659
Passifs financiers non courants	(27)	931 805	500 586
Autres passifs non courants	(29)	15 504	11 951
Impôts différés	(8)	224 500	265 293
Total Passif non courant		1 299 779	874 490
Passif courant			
Provisions courantes	(24) et (25)	44 487	47 838
Passifs financiers courants	(27)	978 815	436 593
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	(30)	4 213 452	3 600 519
Dettes d'impôt		10 576	18 734
Autres passifs courants	(29)	845 688	773 941
Total Passif courant		6 093 017	4 877 626
Passifs destinés à être cédés		0	0
Total PASSIF		7 392 796	5 752 116
Total du PASSIF et des CAPITAUX PROPRES		12 309 346	10 538 944

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires Marchandises		16 159 142	14 903 466
Prestations de services		391 195	364 226
Autres produits de l'activité		45 113	38 657
Produits des activités ordinaires	(4)	16 595 450	15 306 350
Coût des ventes	(5)	-10 693 668	-9 816 880
Marge Commerciale		5 901 781	5 489 470
Charges de personnel	(5)	-2 657 422	-2 422 982
Loyers externes immobiliers		-208 203	-194 337
Autres frais	(5)	-1 637 037	-1 475 267
Dotations aux amortissements	(5)	-359 955	-326 758
EBIT COURANT	(4) et (5)	1 039 164	1 070 126
Autres produits opérationnels	(6)	83 247	74 908
Autres charges opérationnelles	(6)	-98 298	-86 763
EBIT		1 024 114	1 058 271
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		9 978	9 889
Coût de l'endettement financier brut		-67 883	-49 532
Coût de l'endettement financier net	(7)	-57 905	-39 642
Autres produits financiers	(7)	37 700	57 601
Autres charges financières	(7)	-30 936	-75 269
Résultat financier		-51 141	-57 311
Résultat avant impôt		972 972	1 000 960
Charges et produits d'impôt	(8)	-270 121	-331 545
Quote part du résultat net des entreprises associées		0	0
RÉSULTAT NET TOTAL		702 851	669 416
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3 226	2 066
RÉSULTAT NET part du Groupe		699 625	667 350
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)		47,7	45,6

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'Euros</i>	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (12 mois)
Ecart de conversion	220 973	- 192 222
Variation de juste valeur des instruments financiers :		
Gains/pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	5 933	- 13 299
Impôts	- 2 565	4 678
Autres éléments du résultat recyclables ultérieurement en résultat	224 341	- 200 844
Ecart actuariels sur engagements de retraite	- 38 756	2 190
Impôts	15 181	- 751
Autres éléments du résultat non recyclables ultérieurement en résultat	- 23 574	1 439
Autres éléments du résultat global	200 766	- 199 405
Résultat de la période	702 851	669 416
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	903 618	470 011
<i>Dont</i>		
Part du Groupe	900 395	480 002
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 223	- 9 991

ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'Euros</i>	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves et Résultats Consolidés	Imputations directe en Capitaux propres	Capitaux Propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux Propres Totaux
Valeur au 01.01.2015	23 459	521 644	-77 011	4 426 667	-513 784	4 380 975	177 737	4 558 712
Autres éléments du résultat global					-187 348	-187 348	-12 057	-199 405
Résultat de la période				667 350		667 350	2 066	669 416
Total Produits et charges comptabilisés				667 350	-187 348	480 002	-9 992	470 011
Augmentation de Capital							8 397	8 397
Opérations sur actions propres			-11 122			-11 122		-11 122
Distribution de dividendes				-248 356		-248 356	4 396	-243 960
Variation de périmètre					-1 319	-1 319	7 283	5 964
Autres mouvements					-6 150	-6 150	4 978	-1 172
Valeur au 31.12.2015	23 459	521 644	-88 133	4 845 661	-708 601	4 594 031	192 800	4 786 829
Autres éléments du résultat global					200 770	200 770	-3	200 766
Résultat de la période				699 625		699 625	3 226	702 851
Total Produits et charges comptabilisés				699 625	200 770	900 395	3 223	903 618
Augmentation de Capital	38	14 019				14 057		14 057
Opérations sur actions propres			-766			-766		-766
Distribution de dividendes				-695 109		-695 109	14 332	-680 777
Variation de périmètre (1)					-65 795	-65 795	-22 688	-88 483
Autres mouvements (2)					-9951	-9 951	-7 978	-17 929
Valeur au 31.12.2016	23 497	535 663	-88 899	4 850 177	-583 577	4 736 861	179 690	4 916 550

(1) Impact des variations de pourcentage de détention de LM Brésil, LM Grèce, Elbee, Decolico, Gaciv et Valadeo Russie et K Bane

(2) Contrepartie des engagements de rachat des minoritaires et impact du passage des stocks au PMP (-3,9 M€)

TABLEAU CONSOLIDE DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'Euros

	Notes	31.12.2016 (12 mois)	31.12.2015 (12 mois)
Résultat net total consolidé (*)	(9)	702 851	669 416
<i>Ajustements :</i>			
- du résultat des mises en équivalence		0	0
- des amortissements et provisions		363 978	346 143
- des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		-4 613	16 424
- des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		10 223	1 031
- de la charge (produit) d'impôt (*)	(8)	270 121	331 545
- du coût de l'endettement financier net		60 135	38 907
- Elimination des produits de dividendes		-50	-57
- charges et produits calculés liés aux paiements en actions		0	0
Capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement financier net et impôt)		1 402 848	1 403 408
Impôts versés	(8)	-308 027	-323 377
Intérêts financiers nets versés		-58 771	-43 108
Capacité d'autofinancement APRES coût de l'endettement financier net et impôt		1 035 848	1 036 923
Incidence de la variation des stocks et en cours		-241 260	-356 701
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		-103 947	-92 911
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs (*)		433 379	420 778
Incidence de la variation du BFR		88 172	-28 834
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		1 124 020	1 008 088
Incidence des variations de périmètre (entrée)	(10)	-137 671	-13 319
Incidence des variations de périmètre (sortie)		10 479	3 773
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 058 898	-985 799
Variation de la dette fournisseur Immo		23 031	10 716
Acquisition d'actifs financiers		-1 700	-10 277
Variation des prêts et avances consentis		-10 185	-12 908
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		34 698	31 627
Variation de la Créance Immo		9	74
Cession d'actifs financiers		685	0
Dividendes reçus		50	57
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1 139 501	-976 055
Augmentation de capital		22 025	13 471
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-1 236	-13 054
Emission d'emprunts		554 060	215 800
Remboursement d'emprunts		-168 940	-155 834
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(23)	-695 109	-248 356
Dividendes payés aux minoritaires		14 332	4 396
Autres flux liés aux opérations de financement		-6 541	-3 101
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-281 419	-186 680
Incidence de la variation des taux de change		-5 822	34 728
Incidence des reclassements en trésorerie		11	-18
Variation de la trésorerie		-302 711	-119 938
Trésorerie d'ouverture		256 973	376 911
Trésorerie de clôture	(22)	-45 739	256 973
Variation de la trésorerie		-302 711	-119 938

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 Description synthétique du Groupe

La société Groupe ADEO est une société anonyme domiciliée en France, dont le siège social est situé à Ronchin (59). Elle est la mère du groupe nommé ADEO, ci-après dénommé « le Groupe ».

Le Groupe participe à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie partout dans le monde. Les différentes enseignes du Groupe apportent des réponses complémentaires à tous les besoins des clients.

Le Groupe est consolidé dans un ensemble plus grand, la société de droit français Lebrico.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 22 mars 2017.

Note 2 Règles et méthodes comptables

2.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Adeo sont établis conformément aux normes comptables internationales (IAS et IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), aux interprétations du Comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC), adoptées par l'Union Européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_en.htm

2.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

2.2.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1^{er} janvier 2016 :

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.

2.2.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2016

- IFRS 9 « Instruments financiers » : amendement à IFRS 7, IFRS9, et IAS39
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10, IAS 28 et IFRS 12 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ». Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours.
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions »
- Clarifications à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-dessus qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016.


CERTIFIE CONFORME

2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction du Groupe l'exercice d'un jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que les informations données dans les notes annexes.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les principales estimations portent notamment sur les éléments suivants :

- Les dépréciations des actifs non courants et goodwill (§ 2.12);
- Les provisions pour risques et les engagements de retraite (§ 2.21) ;
- La dépréciation des stocks (§ 2.17) et des créances douteuses (§ 2.15).

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou du fait de nouvelles informations. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les valeurs réelles pourraient s'écarter des estimations.

2.4 Périmètres et méthodes de consolidation

Les filiales, les co-entreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe.

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Le Groupe n'a pas de co-entreprises dans son périmètre de consolidation.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

2.5 Regroupement d'entreprises

L'ensemble des éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel pris en charge est évalué et comptabilisé à la juste valeur à la date de prise de contrôle. La contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises sont enregistrés en charges de la période.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe), soit pour un goodwill complet. Dans ce dernier cas, les participations ne donnant pas le contrôle (antérieurement appelées « intérêts minoritaires ») sont évaluées à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition). Les variations ultérieures des parts d'intérêts dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe. L'acquisition

ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à constatation d'un goodwill complémentaire. Le Groupe enregistre la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres.

En cas d'acquisition par étapes, la quote-part antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de la participation est enregistré en compte de résultat. Lors de la perte de contrôle d'une filiale, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

2.6 Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, sur la base des comptes individuels arrêtés à la même date et retraités pour être en conformité avec les principes comptables retenus par le groupe.

2.7 Opérations en devises

Conversion des états financiers des entreprises étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe) sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes ;
- Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en découlent sont portés au poste « écart de conversion » inclus directement dans les capitaux propres.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.8 Immobilisations incorporelles

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- Un caractère identifiable ;
- Le contrôle d'une ressource ;
- L'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill conformément à la note 2.5.

Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément aux principes décrits à la note 2.5.

Les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il existe des indicateurs de perte de valeur. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe 2.12 Dépréciation des actifs.

Les goodwills négatifs sont comptabilisés directement dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, ou à la juste valeur pour ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise, diminué du cumul des éventuels amortissements et pertes de valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne et de droits au bail.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles, font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Brevets, licences, sites Internet	3 à 5 ans
Logiciels	5 à 7 ans
Fichiers clients	1 à 3 ans
Marques acquises	durée de vie indéfinie
Droits au bail	durée de vie indéfinie

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (marques acquises et droits au bail) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations et encourus au cours de l'exercice sont incorporés à la valeur de l'immobilisation s'ils sont significatifs. La période minimale retenue pour la qualification de l'actif est de douze mois.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement, dès que l'actif est prêt à être mis en service, sur la durée attendue d'utilisation pour chaque catégorie de biens.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Terrains	non amortissables
Constructions (gros œuvres)	30 ans
Etanchéité toiture	12 ans
Autres aménagements extérieurs	10 à 20 ans
Aménagements intérieurs	10 à 20 ans
(sauf carrelage d'intérieur	30 ans)
Matériel informatique	4 ans
Autres immobilisations	4 à 15 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont amorties séparément. Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin de période annuelle.

2.10 Immeubles de placement

Un Immeuble de placement est un bien immobilier détenu par un propriétaire pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les immeubles de placement sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'Annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

2.11 Location financement et location simple

Les contrats de location sont comptabilisés en distinguant les contrats de location-financement des contrats de location simple, et en tenant compte des circonstances dans lesquelles les contrats qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location doivent néanmoins être comptabilisés comme tels.

Un contrat de location est qualifié de location-financement quand il a pour effet de transférer au preneur la majeure partie des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens

soit transférée ou non en fin de contrat. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

Les biens ainsi financés dans le cadre de contrats de location financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles au plus faible de la juste valeur des biens loués et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location avec inscription en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.12 Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 – *Dépréciation des actifs* définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans, les flux étant au-delà extrapolés jusqu'à 7 ans avec calcul d'une valeur terminale la 8^{ème} année, par application d'un taux de croissance constant (taux de l'inflation), et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

En dehors des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels systématiques, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur (baisse du chiffre d'affaires, baisse des cash-flows, dégradation du niveau de rentabilité).

Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'UGT retenue par le Groupe est le magasin. Pour les goodwill, les marques et les actifs de support qui ne pourraient pas être attribués en totalité à une seule UGT, les tests de dépréciation sont effectués au niveau supérieur (à la Business Unit).

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Les pertes de valeur sont affectées prioritairement au goodwill. Elles sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

2.13 Actifs (ou groupe d'actifs) non courants détenus en vue d'être cédés et activité abandonnée

Les actifs ou groupes d'actifs significatifs destinés à être cédés (autres que les cessions courantes) font l'objet d'une présentation sur une ligne distincte du bilan à l'actif et au passif sans retraitement des périodes antérieures et sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation. Un actif sera classé en « Actif destiné à être cédé » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon maximal d'un an, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la Direction.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme activité destinée à être cédée ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Sur l'ensemble des périodes publiées, les activités cédées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat comprenant leur résultat net après impôt jusqu'à la date de cession et le résultat de cession après impôt.

2.14 Instruments financiers

Juste valeur des instruments financiers

La norme IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur* définit trois niveaux de juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (niveau 2) ;
- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de l'IAS 39 – *Instruments financiers Comptabilisation et évaluation* et destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (change et taux).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les experts extérieurs et indépendants. Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture à la majorité des instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture. La comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place et l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture : la couverture de juste valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Le Groupe n'utilise pas la couverture d'investissement net à l'étranger.

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves recyclables à hauteur de la part efficace. Ces réserves sont recyclées en résultat en même temps que la transaction. Les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat dans le poste « Autres produits et charges financiers ».

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments d'actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de juste valeur du dérivé. Celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace.

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

2.15 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat,

- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- Les prêts et créances,
- Les actifs disponibles à la vente.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Actifs évalués à la juste valeur par résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme ou de parts d'OPCVM de trésorerie évalués à leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base de la dernière cotation communiquée par la banque. Toute variation de cette juste valeur est constatée en résultat.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers de processus d'amortissement.

Le Groupe n'a aucun actif significatif classé dans cette catégorie.

Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe, qui sont la contrepartie directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur (participations non consolidées, les dépôts de garantie). Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les montants non recouvrables sont estimés au cas par cas. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend les titres de participation dans des sociétés non consolidées.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- Les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré ;
- Ou ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions.

Si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité. Si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Dans le Groupe, les effets non échus, escomptés auprès des organismes bancaires, sont recomptabilisés, l'obligation de transférer la quasi-totalité des risques et avantages n'étant pas respectées. Un passif associé est comptabilisé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Ils incluent également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Étant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat.

2.16 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti,
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les passifs financiers sont essentiellement constitués d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts de location financement.

Les emprunts portant des intérêts sont comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du montant reçu diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti avec un amortissement linéaire des frais d'émission, dans la mesure où un étalement linéaire des frais n'a pas d'impact significatif par comparaison avec un étalement actuariel.

Les dettes de location financement sont comptabilisées au coût historique amorti.

Les emprunts et les dettes financières doivent être classés en tant que passif courant sauf si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.17 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est désormais le PMP – Prix Moyen Pondéré (FIFO les années précédentes). Les stocks sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Leur coût de revient est net de ristournes de fin d'année et coopérations commerciales, et incorpore les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des marchandises ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée dans les magasins).

2.18 Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les profits ou pertes nets d'impôt de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle sont imputés directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Une charge est comptabilisée pour refléter l'attribution à ses salariés des options d'achat d'actions et l'attribution d'actions gratuites. La contrepartie de la charge de personnel est constatée en dettes dans la mesure où le Groupe Adeo s'engage à racheter les actions. La charge est étalée sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits.

Le montant de cette charge est déterminé de la manière suivante :

- détermination de la juste valeur des options à la date de clôture par l'application d'un modèle d'évaluation (décorrélée de toute condition prévue au plan d'options) ;
- application d'un coefficient de probabilité en fonction des conditions spécifiques de présence.

La juste valeur des options correspond à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires (dirigeants ou salariés du Groupe). Elle est équivalente à la valeur d'un call déterminée par l'application du modèle binomial sur la base des éléments suivants :

- prix d'exercice de l'option ;
- durée de l'option ;
- taux d'intérêt sur la durée de vie de l'option (OAT 4 ans) ;
- valorisation du titre à la date de clôture ;

- volatilité attendue de l'action compte tenu de l'historique ;
- taux de dividende déterminé à partir d'un taux de distribution du résultat sur base d'observations passées appliqué au taux sans risque (afin de refléter le résultat généré dans un univers risque-neutre).

S'agissant des plans d'attribution gratuite d'actions de certaines filiales, l'avantage accordé est comptabilisé en charge à la juste valeur au moment de l'attribution en fonction des caractéristiques des plans, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. La charge est étalée sur la durée des plans.

2.20 Engagements d'achats donnés

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Par ailleurs, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « Passifs financiers ».

La norme d'IAS 27 révisée – *Etats financiers consolidés et individuels*, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre les actionnaires (impact capitaux propres).

2.21 Provisions

Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe recense et enregistre l'ensemble des avantages accordés au personnel. Ainsi, le Groupe participe selon les lois et usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel.

Les engagements du Groupe résultent essentiellement de régimes à prestations définies et sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations, réalisées par des actuaires externes, ont lieu chaque année. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les caractéristiques propres à chaque société (taux de turnover, progression de salaire) et selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé (taux d'actualisation, inflation).

Ces régimes peuvent être soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies financés, la valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures et les fonds d'actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Pour ces régimes, un excédent d'actifs ne peut être comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, le montant de l'actif comptabilisé au bilan est plafonné.

Les écarts actuariels qui résultent de modifications d'hypothèses ou d'écarts d'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée) sont reconnus directement en capitaux propres. Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges. Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en Ebit courant.

Certains avantages sont également fournis par des régimes à cotisations définies qui se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis à vis d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe, sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

2.22 Présentation de l'information financière

Classification des actifs et passifs en courant et non courant

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient au cours de son cycle d'exploitation normal, soit dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable. Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

2.23 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de marchandises réalisées par les magasins et les entrepôts.

Les prestations de services et autres produits des activités ordinaires comprennent essentiellement les diverses prestations facturées par les magasins et les divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui tient compte notamment des remises commerciales ou rabais consentis par le Groupe, des éléments de financement pouvant être inclus dans la transaction (différé de paiement, crédit sans intérêt,...).

2.24 Marge commerciale

Le coût des ventes intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks nets des provisions pour dépréciation, les escomptes financiers obtenus, les résultats de change sur achats de marchandises et les coûts logistiques.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport.

2.25 Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes, de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante, sont classées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Ce poste inclut notamment les résultats sur cession d'actifs, les dépréciations éventuelles des goodwill, les dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs corporels ainsi que les éléments à la fois inhabituels, peu fréquents, significatifs et ne relevant pas de l'exploitation courante.

2.26 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend les impôts sur les bénéfices exigibles ou différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs.

L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Des impôts différés sont comptabilisés afin de constater l'impôt sur l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable, à l'exception des goodwill non déductibles fiscalement et des différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, selon la méthode du report variable. L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres à l'origine.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale. L'activation des impôts différés est limitée à ceux dont

la récupération est fortement probable au cours de l'exercice suivant ou à moyen terme, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.27 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué, identique au résultat de base, car le Groupe n'a pas émis d'instruments dilutifs significatifs. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – Part du Groupe de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des titres auto-détenus. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions émises au cours de l'exercice.

2.28 Information sectorielle

L'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne du Groupe. Le Groupe n'a qu'un segment d'activité "la distribution de produits et services pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie partout dans le monde" sur base duquel le Principal Décideur Opérationnel (DG du Groupe) évalue les performances et met en œuvre l'allocation des ressources.

Le Groupe présente son information selon trois secteurs répartis entre l'Union européenne (Espagne, France, Grèce Italie, Pologne, Portugal et Roumanie), le Reste du monde (Brésil, Chine, Russie, Ukraine) et les Autres secteurs correspondant aux activités fonctionnelles du Groupe.

La Direction évalue les performances de ces secteurs sur la base du produit des activités ordinaires ainsi que de l'EBIT courant. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, seuls les actifs non courants sont présentés par zone géographique.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Note 3 Faits marquants et principales variations de périmètre

Le parc des magasins a augmenté de 56 magasins au cours de l'exercice. Hors achat de l'enseigne « Alice Délice »

3.1 Variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

Le 13 juillet 2016 le Groupe a acquis 98,56 % du capital social de SAS Kitchen Academy pour un prix de 13,6 M€. Kitchen Academy est dépositaire de la marque ALICE DELICE. La société est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail (Vente de produits et services liés à l'art de la table, l'art culinaire ainsi que l'épicerie fine ; Prestations de formation se rapportant aux arts culinaires et de la table).

Alice Délice loue un parc de 29 magasins (petites surfaces).

Le 29 Juillet, le Groupe a racheté les parts détenues par les minoritaires de LM Brésil (10%) pour 94 M€ ainsi qu'une partie des parts détenues par les minoritaires de LM Grèce (14,5 %) pour 7,8 M€.

Les autres variations de périmètre n'ont pas d'impact significatif sur le Groupe.

Note 4 Information sectorielle

31.12.2016	Union Européenne			Reste du monde (***)	Autres secteurs opérationnels	Total Groupe
En milliers d'Euros	France	autres (**)	Total UE			
Produit des activités ordinaires	6 479 701	6 410 689	12 890 390	3 679 233	25 827	16 595 450
EBIT Courant			836 995	197 846	4 323	1 039 164
Actifs non courants (*)	1 796 221	3 215 243	5 011 463	1 909 320	94 159	7 014 942

(*) les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles, les immeubles de placement les participations et les charges constatées d'avances long terme

(**) Espagne, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie

(***) Brésil, Chine, Russie, Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan

31.12.2015	Union Européenne			Reste du monde (***)	Autres secteurs opérationnels	Total Groupe
En milliers d'Euros	France	autres (**)	Total UE			
Produit des activités ordinaires	6 180 684	5 698 682	11 879 366	3 408 713	18 270	15 306 350
EBIT Courant			826 979	234 358	8 789	1 070 126
Actifs non courants (*)	1 685 370	2 994 387	4 679 757	1 210 223	77 191	5 967 171

Note 5 Informations sur l'EBIT courant

Coût des ventes

En milliers d'Euros	2016	2015
Achats et autres coûts	- 10 937 454	- 10 173 547
Variation de stocks et dépréciation	243 785	356 667
Coût des ventes	- 10 693 668	- 9 816 880

Charges de personnel

En milliers d'Euros	2016	2015
Rémunération du personnel	- 1 643 372	- 1 517 373
Charges sociales et taxes	- 654 102	- 603 950
Intéressement et participation	- 268 519	- 228 403
Personnel extérieur à l'entreprise	- 59 934	- 51 966
Crédit impôt compétitivité Emploi	33 180	31 364
Autres charges et provisions	- 64 675	- 52 654
Charges de personnel	- 2 657 422	- 2 422 982

Effectif

	2016	2015
ETC de base moyen mensuel	88 100	81 902
Nb de personnes fin de mois	97 897	88 936

Autres frais

En milliers d'Euros	2016	2015
Services extérieurs (*)	- 1 399 635	- 1 291 483
Impôt et taxes	- 212 554	- 171 297
Autres produits et charges d'exploitation	- 24 848	- 12 487
Autres frais	- 1 637 037	- 1 475 267

(*) Principalement des frais de publicité, de déplacement, d'entretiens et réparations et d'honoraires

Dotations aux amortissements

En milliers d'Euros	2016	2015
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles - biens propres (*)	- 348 558	- 312 104
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles en location financement	- 11 397	- 14 654
Dotations aux amortissements	- 359 955	- 326 758

(*) dont 315 559 concernant les immobilisations corporelles en 2016

Note 6 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

En milliers d'Euros	2016	2015
Reprises sur pertes de valeurs	3 365	3 513
Reprise de provisions pour risques et charges opérationnels	5 261	6 751
Autres produits opérationnels	2 949	1 195
Prix de cession des actifs immobilisés cédés	38 027	31 777
Produits sur cessions de participations consolidées	33 646	31 672
Autres produits opérationnels	83 247	74 908

Autres charges opérationnelles

En milliers d'Euros	2016	2015
Dotations sur pertes de valeurs sur immobilisations	- 4 915	- 9 129
Dotations sur pertes de valeurs sur goodwill	- 4	- 11 825
Dotation de provisions pour risques et charges opérationnels	- 833	- 5 166
Autres charges opérationnelles	- 6 563	- 6 632
Valeur nette des actifs immobilisés cédés	- 52 337	- 32 672
Charges sur cessions de participations consolidées	- 33 646	- 31 672
Autres charges opérationnelles	- 98 298	- 86 763

Les produits et charges sur cessions de participations consolidées comprennent :

- 33.6 M€ en produits et charges (sans impact résultat) d'acquisitions et cessions de titres GACIV

Les pertes de valeur constatées par le Groupe sont décrites en Notes 12 et 14.

Note 7 Résultat financier

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'Euros	2016	2015
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	- 62 745	- 43 831
Charges financières leasings	- 5 138	- 5 700
Coût de l'endettement financier brut	- 67 883	- 49 532
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10 810	10 115
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	- 832	- 225
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	9 978	9 889

Autres produits financiers

En milliers d'Euros	2016	2015
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	2 003	751
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	-	-
Produits d'actualisation et de désactualisation	637	234
Gains de change	27 126	48 293
Reprise de dépréciations financières	141	1 028
Autres Produits financiers	7 792	7 295
Autres produits financiers	37 700	57 601

Autres charges financières

En milliers d'Euros	2016	2015
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	- 3 410	- 13 586
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	- 619	- 741
Charges d'actualisation et de désactualisation	- 1 035	- 3 372
Pertes de change	- 13 958	- 49 475
Dépréciations financières	- 42	- 1 573
Autres Charges financières	- 11 874	- 6 521
Autres charges financières	- 30 936	- 75 269

Note 8 Impôts

Analyse de la charge nette d'impôt

En milliers d'Euros	2016	2015
Impôts courants	- 308 027	- 323 377
Impôts différés	33 240	9 399
Variations des provisions pour redressement fiscal	4 666	- 17 567
Impôts sur les bénéfices	- 270 121	- 331 545

Analyse entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique

L'écart entre la charge d'impôt théorique (taux d'impôt en France : 34,43 %) et la charge d'impôt réelle s'explique de la manière suivante :

En milliers d'Euros	2016.12	2015.12
Résultat avant impôt	972 972	1 000 960
Charge d'impôt théorique	-334 994	-380 366
Taux théorique d'impôt (taux courant français)	34,43%	38,00%
Ecart de taux sur sociétés étrangères	-54 471	-64 187
Impact du taux d'imposition à 28 % (France)	-35 019	
Réduction d'impôt, crédit d'impôt, et impôts à taux réduits	-3 710	-7 192
Impact IRAP (Italie)	6 610	4 930
Pertes fiscales de l'exercice non activées	15 007	13 652
Autres effets des déficits antérieurs	-2 321	-862
Contribution sur dividendes versés	22 064	7 504
Charges non fiscalisées (Dépréciations Goodwill)		4 072
Rappel d'impôts exigibles sur exercices antérieurs	-4 666	13 411
Différences permanentes	-4 914	-13 782
Autres écarts	-3 453	-6 366
Charge d'impôt réelle	-270 121	-331 545
Taux réel d'imposition	27,76%	33,12%

Origine des impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	ACTIF		PASSIF		NET	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Décalages temporaires	38 479	30 232	-52 846	-53 029	91 325	83 261
Provisions réglementées	-2 476	-2 502	101 153	92 656	-103 629	-95 158
Immobilisations et amortissements	3 564	176	159 727	193 475	-156 163	-193 299
Locations financement	-4 783	-4 022	47 278	50 575	-52 062	-54 596
Stocks	-4 034	-2 416	-27 198	-23 545	23 165	21 129
Autres	345	439	-3 614	5 161	3 959	-4 722
Reports fiscaux déficitaires activés	3 723	3 708			3 723	3 708
Actifs/Passifs d'impôts différés	34 818	25 615	224 500	265 293	-189 682	-239 678
Impôts différés actifs au bilan					34 818	25 615
Impôts différés passifs au bilan					224 500	265 293
Solde net					-189 682	-239 678

Les impôts différés sont positionnés en Actif ou Passif, en fonction de la position nette par entité, ou groupe d'entités appartenant au même périmètre d'intégration fiscale, puis détaillés par origine.

Variation des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	Au bilan en 2015	Inscrit dans le résultat	Inscrit en autres éléments du résultat global	Changement de méthode et reclassement	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Au bilan en 2016
Décalages temporaires	83 261	5 668	0	0	0	2 396	91 325
Provisions réglementées	-95 158	-8 471	0	0	0	0	-103 629
Immobilisations et amortissements	-193 299	37 154	0	0	-846	827	-156 163
Locations financement	-54 596	2 393	0	0	0	142	-52 062
Stocks	21 129	337	0	918	75	705	23 165
Autres	-4 722	-3 857	12 617	-193	300	-186	3 959
Reports fiscaux déficitaires activés	3 708	16	0	0	0	0	3 723
Actifs/Passifs d'impôts différés	-239 677	33 240	12 617	725	-471	3 884	-189 682

Impôts différés non activés

Des actifs d'impôts différés d'un montant de 90 M€ (essentiellement en France, en Roumanie et en Ukraine) relatifs aux déficits fiscaux reportables et aux autres différences temporaires ne sont pas comptabilisés car leur récupération n'est pas jugée probable.

Note 9 Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat par action dilué sont identiques, car le Groupe n'a pas émis d'instrument dilutif. Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Calcul du nombre moyen pondéré d'actions

	2016	2015
Nombre d'actions en circulation au 1er Janvier	14 663 169	14 663 169
Nombre d'actions propres au 1er janvier	-98 244	-101 391
Moyenne pondérée des levées d'options		
Moyenne pondérée des autres augmentations de capital	3 935	
Moyenne pondérée des actions propres acquises	-3 188	-15 970
Nombre pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)	14 663 916	14 647 199
Utilisé pour le calcul de base par action		
Actions à créer potentiellement dilutives (attribution gratuites d'actions)	4 124	5 117
Nombre pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)	14 668 040	14 652 316
Utilisé pour le calcul du résultat dilué par action		

Calcul des résultats par action

	2016	2015
Nombre pondéré d'actions en circulation	14 663 916	14 647 199
Résultat net - part du Groupe (en K€)	699 625	667 350
par action (en €)	47,7	45,6

Note 10 Regroupements d'entreprises et acquisitions d'actifs Isolés

Les principales entrées de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2016 sont détaillées en Note 4.

Dans le tableau de flux de trésorerie les entrées de périmètre sont présentées pour leur prix d'acquisition net de leur trésorerie apportée.

Note 11 Goodwills

Variation des goodwills

En milliers d'Euros	Valeurs brutes		Pertes de valeur
Au 1^{er} janvier 2015	386 227	Au 1^{er} janvier 2015	-67 492
Entrée de périmètre	2 835	Perte de valeur	-11 844
Sortie de périmètre	0	Sortie de périmètre	0
Ecart de conversion	-2 253	Ecart de conversion	-150
Autres	0	Autres	0
Au 31 décembre 2015	386 809	Au 31 décembre 2015	-79 486
 Au 1^{er} janvier 2016	 386 809	 Au 1^{er} janvier 2016	 -79 486
Entrée de périmètre	12 844	Perte de valeur	-4
Sortie de périmètre	0	Sortie de périmètre	0
Ecart de conversion	3 047	Ecart de conversion	84
Autres (*)	416	Autres	0
Au 31 décembre 2016	403 115	Au 31 décembre 2016	-79 406

(*) reclassement fond de commerce

Valeurs nettes des goodwills

En milliers d'Euros	
Au 1^{er} janvier 2015	318 736
Au 31 décembre 2015	307 323
Au 31 décembre 2016	323 709

Valeurs nettes par zone géographique

En milliers d'Euros			
Au 31 décembre 2015	307 323	Au 31 décembre 2016	323 709
Europe	294 907	Europe	308 122
Autres	12 415	Autres	15 586

Les goodwills ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2016 par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche n'a pas entraîné la dépréciation de Goodwill.

Note 12 Autres Immobilisations incorporelles

Variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles

En milliers d'Euros

	Autres incorporelles et en cours	Logiciels acquis et créés	TOTAL
Valeur brute			
Au 1^{er} janvier 2015	133 538	203 492	337 030
Acquisitions	12 134	18 820	30 954
Développements internes	14 376		14 376
Cessions et mises au rebut	-1 819	-87	-1 906
Variation de périmètre	1 166	224	1 390
Ecart de conversion	-2 551	-13 005	-15 555
Autres	-9 879	10 940	1 061
Au 31 décembre 2015	146 964	220 385	367 349
Au 1^{er} janvier 2016	146 964	220 385	367 349
Acquisitions	21 310	24 258	45 568
Développements internes	31 536		31 536
Cessions et mises au rebut	-3 448	-10 637	-14 085
Variation de périmètre	4 331	1 484	5 815
Ecart de conversion	4 908	13 245	18 153
Autres	-9 346	16 767	7 421
Au 31 décembre 2016	196 255	265 501	461 756

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2016, par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche a entraîné la dépréciation d'actifs incorporels non significative.

Variations des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles

En milliers d'Euros

	Autres incorporelles et en cours	Logiciels acquis et créés	TOTAL
Amortissements et dépréciations			
Au 1^{er} janvier 2015	-76 943	-127 003	-203 945
Dotations aux amortissements	-5 281	-23 569	-28 850
Pertes de valeur	-153	-45	-198
Reprises de pertes de valeur	215	1	217
Cessions et mises au rebut	6	62	68
Variation de périmètre	0	-145	-145
Ecart de conversion	134	6 052	6 186
Autres	1	117	118
Au 31 décembre 2015	-82 021	-144 528	-226 550
Au 1^{er} janvier 2016	-82 021	-144 528	-226 550
Dotations aux amortissements	-6 821	-26 179	-33 000
Pertes de valeur	-383	0	-383
Reprises de pertes de valeur	376	0	376
Cessions et mises au rebut	547	9 799	10 346
Variation de périmètre	-290	-123	-413
Ecart de conversion	-214	-6 029	-6 243
Autres	562	-773	-211
Au 31 décembre 2016	-88 244	-167 833	-256 077

Valeurs nettes des immobilisations incorporelles

En milliers d'Euros

Au 1^{er} janvier 2015	133 084
Au 31 décembre 2015	140 800
Au 31 décembre 2016	205 680

Note 13 Immobilisations corporelles

Variation de la valeur brute des immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2015	3 148 832	3 544 130	435 908	7 128 870
Acquisitions	162 281	140 929	636 726	939 937
Cessions et mises au rebut	-39 768	-41 119	-7 824	-88 712
Variation de périmètre (*)	3 076	9 556	24 315	36 947
Ecart de conversion	-111 768	-121 605	-40 453	-273 826
Autres	299 278	284 326	-548 258	35 346
Au 31 décembre 2015	3 461 932	3 816 217	500 413	7 778 562
(*) <i>Asset deal</i>				
Au 1^{er} janvier 2016	3 461 932	3 816 217	500 413	7 778 562
Acquisitions	405 540	209 160	365 693	980 393
Cessions et mises au rebut	-45 914	-57 940	-10 189	-114 044
Variation de périmètre (*)	62 543	-35 736	2 947	29 753
Ecart de conversion	167 389	166 019	38 617	372 024
Autres	148 502	377 209	-499 693	26 018
Au 31 décembre 2016	4 199 992	4 474 928	397 787	9 072 707
(*) <i>Asset deal</i>				

Variation des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Amortissements et Dépréciations				
Au 1^{er} janvier 2015	-1 297 390	-805 494	-	-2 102 884
Dotations aux amortissements	-166 627	-131 837	-	-298 464
Pertes de valeurs	-8 007	-1 029	-	-9 036
Reprises de pertes de valeurs	2 387	909	-	3 296
Cessions et mises au rebut	22 223	36 052	-	58 275
Variation de périmètre (*)	-3 184	2 903	-	-261
Ecart de conversion	22 256 ^r	18 707	-	40 962
Autres	350	-4 210	-	-3 860
Au 31 décembre 2015	-1 427 972	-883 999	-	-2 311 971
(*) <i>Asset deal</i>				
Au 1^{er} janvier 2016	-1 427 972	-883 999	-	-2 311 971
Dotations aux amortissements	-177 167	-150 937	-	-328 105
Pertes de valeurs	-3 987	-545	-	-4 532
Reprise de pertes de valeurs	1 375	1 615	-	2 989
Cessions et mises au rebut	29 616	38 900	-	68 516
Variation de périmètre (*)	-2 230	-2 481	-	-4 710
Ecart de conversion	-26 837 ^r	-25 774 ^r	-	-52 611
Autres	-6 949	901	-	-6 047
Au 31 décembre 2016	-1 614 152	-1 022 320	-	-2 636 472
(*) <i>Asset deal</i>				

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2016, par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche a entraîné la dépréciation d'actifs corporels dont l'incidence est décrite en Note 16.

Valeur comptable nette

en milliers d'euros	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Au 1 ^{er} janvier 2015	1 851 443	2 738 635	435 908	5 025 986
Au 31 décembre 2015	2 033 960	2 932 218	500 413	5 466 591
Au 31 décembre 2016	2 585 840	3 452 609	397 787	6 436 235

Nature d'origine des immobilisations corporelles nettes

<i>en milliers d'euros</i>	Biens Propres	Leasings	Total
Au 1 ^{er} janvier 2015	4 719 367	306 618	5 025 985
Au 31 décembre 2015	5 199 873	266 717	5 466 590
Au 31 décembre 2016	6 182 254	253 980	6 436 234

Valeurs nettes des immobilisations corporelles en leasing

<i>en milliers d'euros</i>	Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2015	262 554	3 262	901	266 717
Au 31 décembre 2016	244 682	8 397	901	253 980

Note 14 Immeubles de placement

VARIATIONS DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

<i>En milliers d'Euros</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Au 1^{er} janvier 2015	62 752	-14 267	48 485
Acquisitions	532		532
Dotations aux amortissements		-944	-944
Pertes de valeur		0	0
Reprises de perte de valeur		0	0
Cessions et mises au rebut	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	-1
Ecart de conversion	187	-34	153
Reclassements	-2 985	442	-2 543
Au 31 décembre 2015	60 485	-14 803	45 682
Au 1^{er} janvier 2016	60 485	-14 803	45 682
Acquisitions	1 887		1 887
Dotations aux amortissements		-878	-878
Pertes de valeur		0	0
Reprises de perte de valeur		0	0
Cessions et mises au rebut	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Reclassements	-3 955	0	-3 955
Au 31 décembre 2016	58 417	-15 681	42 736

Les engagements relatifs aux immeubles de placement sont donnés en Note 15.

Les immeubles de placement ont généré en 2016 des produits locatifs pour 1.7 M€ et des charges opérationnelles directes pour 0.5 M€. La partie des immeubles de placement n'ayant généré aucun produit locatif s'élève à 22 M€.

Au 31 décembre 2016, les immeubles de placement présentent une juste valeur estimée à 55.6 M€. Cette évaluation a été obtenue par des évaluations internes (niveau 2, données comparatives de marché). Celles-ci ont consisté soit à appliquer aux loyers nets annualisés générés (pour les immeubles de placement ayant un revenu locatif) un taux de capitalisation en fonction du pays, de l'emplacement et de la taille des immeubles concernés, soit par détermination d'une valeur de remplacement. La juste valeur retenue est la plus faible des deux.

Note 15 Location financement et location simple

Location financement preneur

Le groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers et mobiliers.

En milliers d'Euros

En tant que Preneur	CLÔTURE	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Financement & Crédit Bail - Paiements minimaux futurs	154 778	25 383	53 356	76 039
Location Financement & Crédit Bail - Valeur actualisée des Paiements minimaux futurs	127 143	20 802	42 304	64 037
Location Financement & Crédit Bail - Revenus minimaux futurs de sous location à recevoir.		-	-	-
Location Financement & Crédit Bail - Paiements minimaux acquittés lors de l'exercice	-30 661			
Location Financement & Crédit Bail - paiements conditionnels acquittés lors de l'exercice				
Location Financement & Crédit Bail - Revenus de sous location reçus				

Le loyer précisé ci-dessus acquitté au cours de l'exercice correspond à la charge réelle de l'année. La part conditionnelle du loyer n'est pas significative.

Location simple preneur

En milliers d'Euros

En tant que Preneur	TOTAL	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Simple - paiements minimaux futurs	1 175 396	232 476	495 615	447 304
Location Simple - Revenus minimaux futurs de sous location à recevoir.	1 627			
Location Simple - Paiements minimaux acquittés lors de l'exercice	-266 375			
Location Simple - Paiements conditionnels acquittés lors de l'exercice	-1 044			
Location Simple - Revenus de sous location reçus	434			

Location simple bailleur

En tant que Bailleur

	TOTAL	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Simple - Bailleur - Revenus minimaux futurs à recevoir	13 273	3 090	8 913	1 268
Location Simple - Bailleur - Revenus minimaux perçus lors de l'exercice	2 782			
Location Simple - Bailleur - Revenus conditionnels perçus lors de l'exercice	23			

Opérations de cession-bail

Au cours de l'exercice il y a eu huit opérations cession-bail.

Note 16 Dépréciation des actifs non courants

Les pertes de valeur constatées au cours de l'exercice ont été évaluées par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». Les tests de dépréciation ont été réalisés lors de la clôture du 30 juin 2016 et revue partiellement au 31 décembre 2016 sur un certains nombres d'UGT pour lesquelles un risque particulier a été identifié.

Cet examen a entraîné la dépréciation d'immobilisations corporelles pour -1.5 M€.

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2015 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill de -11.8 M€ et sur actifs corporels de -2.3 M€.

Les taux d'actualisation utilisés pour réaliser ces tests varient de 7.1 % à 19.7 %, en fonction des risques spécifiques pays et des activités. Le taux de croissance long terme, base de l'estimation de la valeur terminale, est de 1.5 %.

Pertes de valeur sur les actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Chaque année, des tests sont réalisés systématiquement sur les goodwills et marques enregistrés dans les comptes du Groupe.

Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel de dépréciation des goodwill n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation au 31 décembre 2016.

La variation raisonnable des hypothèses clés correspond pour le Groupe à une variation de 0.5 point des taux d'actualisation et/ou une variation de 10 % des cash flows futurs servant au calcul de la valeur d'utilité.

Note 17 Actifs et passifs destinés à être cédés

<i>En milliers d'Euros</i>	Valeurs Nettes
Au 1^{er} janvier 2015	23 237
Reclassement	-5 824
Ecart de change	79
Au 31 décembre 2015	17 493
Reclassement	4 577
Ecart de change	0
Au 31 décembre 2016	22 070

Les actifs destinés à être cédés correspondent à des magasins et des terrains (aucun passif n'est associé à ces actifs). La finalisation de la transaction interviendra dans un délai maximum de 12 mois. Les variations comptables sont les suivantes :

Nouveaux actifs détenus en vue d'être cédés pour 11.5 M€,

Cessions d'actifs au cours de la période pour -6.9 M€ (classés à l'ouverture en actifs destinés à être cédés). Ces cessions ont dégagé des plus-values dans les comptes 2016 pour 1.1 M€.

Note 18 Autres actifs

Composition des autres actifs non courants

<i>En milliers d'Euros</i>	2016	2015
Charges constatées d'avance > 1 an	6 050	6 181
Créances diverses > 1 an	29 344	24 611
Autres actifs non courants	35 394	30 792

Composition des autres actifs courants

<i>En milliers d'Euros</i>	2016	2015
Charges constatées d'avance	57 065	48 435
Créances diverses (*)	193 158	194 056
Dépréciation des Créances diverses	- 11 426	- 11 263
Autres actifs courants	238 798	231 227

(*) essentiellement des créances fiscales et sociales

Dépréciations des créances diverses

<i>En milliers d'Euros</i>	2016	2015
Au 1^{er} janvier	- 11 263	- 9 890
Dotations	- 2 250	- 1 739
Reprises	2 332	408
Autres mouvements	- 244	- 43
Au 31 décembre	- 11 426	- 11 263

Note 19 Actifs financiers

Composition des actifs financiers non courants

En milliers d'Euros	2016	2015
Actifs financiers détenus à des fins de transactions (1)	-	3 407
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	11 154	11 876
Prêts et créances financières (3)	42 378	51 255
Instruments financiers dérivés	1 453	19 033
Autres actifs financiers	88	90
Actifs financiers non courants	55 073	85 662

(1) Placements ne répondant pas aux critères d'équivalents de trésorerie

(2) Participations dans des sociétés non consolidées

(3) Dépôts de garantie et créances portant intérêt ou faisant l'objet d'une actualisation

Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente.

Composition des actifs financiers courants

En milliers d'Euros	2016	2015
Actifs financiers détenus à des fins de transactions (*)	77 659	69 506
Prêts et créances financières	1 540	2 162
Instruments financiers dérivés	29 235	12 432
Actifs financiers courants	108 434	84 100

(*) Placements ne répondant pas aux critères d'équivalents de trésorerie

Note 20 Stocks

En milliers d'Euros	2016	2015
Stocks de marchandises en valeur brute	3 107 838	2 720 216
Dépréciation stocks de marchandises	- 71 426	- 59 946
Valeur nette des stocks de marchandises	3 036 412	2 660 270

L'impact du changement de méthode de la valorisation du stock du FIFO au PMP à l'ouverture au 1^{er} janvier 2016 est de -4,7 M€.

Note 21 Clients et autres débiteurs

Composition des créances et autres débiteurs

En milliers d'Euros	2016	2015
Créances clients	399 173	320 672
Dépréciation des Créances clients	- 18 332	- 28 402
Fournisseurs débiteurs	561 859	482 290
Dépréciation des Fournisseurs débiteurs	- 20 302	- 15 992
Total Clients et autres débiteurs	922 398	758 569

Les créances clients comprennent les créances dues par nos clients magasins, les effets escomptés non échus du Groupe, ainsi que les créances sur les affiliés/franchisés du Groupe. Les autres débiteurs comprennent les diverses créances à recevoir notamment des fournisseurs au titre des ristournes de fin d'année et des coopérations commerciales.

Dépréciations des créances et autres débiteurs

En milliers d'Euros	2016	2015
Dépréciation des Créances clients		
Au 1 ^{er} janvier	- 28 402	- 33 783
Dotations	- 5 141	- 7 552
Reprises	15 314	12 368
Autres mouvements	- 103	564
Au 31 décembre	- 18 332	- 28 402
Dépréciation des Fournisseurs débiteurs		
Au 1 ^{er} janvier	- 15 992	- 16 271
Dotations	- 13 764	- 9 208
Reprises	10 248	11 128
Autres mouvements	- 795	- 1 640
Au 31 décembre	- 20 302	- 15 992

Les créances clients avec retard de paiement (past-due) font l'objet d'une analyse individuelle. Une dépréciation pour créances est comptabilisée lorsqu'il apparaît un risque de non-recouvrement des sommes dues. Les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes et qui correspondent à des situations qui pré-existaient à la date de clôture de l'exercice sont pris en compte dans l'évaluation de cette dépréciation.

Après analyse créancier par créancier des risques de non recouvrement, ces créances ont fait l'objet d'une provision de 18,3 M€, dont 15,3 M€ reprise au cours de l'exercice 2016. Ces provisions portent essentiellement sur des créances Franchisés.

Note 22 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'Euros	2016	2015
OPCVM et autres placements	320 824	321 774
Disponibilités	449 737	290 884
Trésorerie et équivalents de trésorerie	770 561	612 659
Concours bancaires courants	- 816 299	- 355 686
Trésorerie nette	- 45 739	256 973

La trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence de minoritaires, contrôle la politique de distribution.

Note 23 Capitaux propres

Capital social et primes liées au capital

Au 31 décembre 2016, le capital est composé de 14 686 780 actions ordinaires et représentant un capital de 23 498 848 euros. La prime liée au capital s'élève à 535 170 739 euros.

Evolution du nombre d'actions

	Nombre d'actions
Emises et entièrement payées au 1/01/2016	14 663 169
Augmentation de capital	23 611
Emises et entièrement payées au 31/12/2016	14 686 780
Actions autorisées non encore émises	
Valeur au pair	1,60 €

Actions propres

En 2016, 62 270 actions sont auto-détenues. En 2015, le Groupe en détenait 98 244. Ces actions sont affectées à la couverture des plans d'options d'achats d'actions et d'attribution gratuite d'actions. Par ailleurs, Groupe Adeo s'est engagé à racheter, pour 12,2 M€, 20 499 actions propres détenues par des salariés.

Dividendes Proposés

Le conseil d'administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2016 un dividende brut de 271,1 M€ correspondant à 18,46 € par action. Ce dividende provisoire 2016 est calculé sur le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2016. Il sera modifié en 2017 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Le dividende distribué au titre de l'exercice 2015 était de 48,06 € par action, soit 695,1 M€. L'affectation du résultat 2016 n'est pas comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Gestion du capital

Au 31 décembre 2016, le capital de Groupe ADEO est détenu par la société Lebrico, la société AUSSPAR et par les salariés du Groupe. Le Groupe est amené à acheter ses propres actions ; elles sont acquises en vue de mettre en œuvre les plans d'options d'achat d'actions et les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux.

Note 24 Provisions

En milliers d'Euros	Ouverture 31.12.2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées ou reconstituées	Recas- sement	Autres (*)	Entrée périmètre	Conversion	Clôture 31.12.2016
Provisions pour litiges	40 653	25 267	- 7 688	- 19 943	1 018	-	-	258	39 565
Prov. pour litiges prud'homaux	11 801	7 679	- 3 551	- 1 710	-	-	9	529	14 758
Provisions pour retours clients	7 371	5 263	- 4 910	-	-	16	-	247	7 968
Provisions pour chèque cadeaux (coupon)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garantie à servir	271	711	- 12	-	-	-	-	-	971
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur contrats	4	97	- 2	-	-	-	-	-	99
Autres provisions pour risques	13 866	- 1 138	- 633	-	-	0	23	-	12 118
Provisions pour retraites	25 198	1 326	- 1 251	-	-	37 483	101	- 11	62 846
Autres avantages à long terme	22	7	- 5	-	-	-	-	0	24
Provisions pour restructurations	-	407	-	-	-	-	-	-	407
Provisions -redressements fiscaux	21 060	13 373	- 18 039	-	88	-	-	1 509	17 815
Provisions pour impôts	455	111	- 0	- 50	-	-	-	0	515
Autres provisions pour impôts et taxes	3 739	654	- 2 728	-	-	-	-	162	1 826
Autres Provisions pour charges	20 057	5 791	- 9 033	- 440	- 2 727	-	20	- 143	13 525
Total Provisions	144 497	59 548	- 47 853	- 22 142	- 1 797	37 499	153	2 551	172 457
<i>Dont Part non courante</i>	<i>96 659</i>	<i>32 618</i>	<i>- 18 081</i>	<i>- 21 424</i>	<i>- 15</i>	<i>37 483</i>	<i>101</i>	<i>628</i>	<i>127 970</i>
<i>Dont Part courante</i>	<i>47 838</i>	<i>26 930</i>	<i>- 29 772</i>	<i>- 719</i>	<i>- 1 782</i>	<i>16</i>	<i>52</i>	<i>1 923</i>	<i>44 487</i>

(*) Variation des hypothèses actuarielles notamment sur le turnover

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités (dont des contentieux avec les administrations). Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés et leurs experts, ont fait l'objet d'une comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Au 31 décembre 2016, les dotations aux provisions significatives concernent des litiges commerciaux, juridiques, des contentieux fiscaux en cours. Les reprises de provisions s'expliquent essentiellement par des dénouements de litiges et des contentieux fiscaux antérieurs.

Au cours de l'exercice le Groupe a repris des provisions non utilisées pour 22 M€ suite aux gains auprès des tribunaux ou à l'ajustement des provisions par rapport à l'évolution du risque.

Note 25 Avantages au personnel

Selon les règles et pratiques propres à chaque pays, le personnel du Groupe bénéficie d'avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi. L'engagement sur ces avantages à long terme s'élève à 151,3 M€ au 31 décembre 2016 (contre 104,5 M€ au 31 décembre 2015) et correspond aux avantages postérieurs à l'emploi (les autres avantages à long terme étant non significatifs au sein du Groupe). Ces avantages prennent soit la forme de régimes à cotisations définies soit la forme de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Elles s'élèvent à 16,5 M€ en 2016 et 15,3 M€ en 2015 pour le Groupe. Ce régime libère le Groupe de ses obligations envers les bénéficiaires.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des experts indépendants.

Les régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et les indemnités de rupture légale en Italie pour la part correspondant à l'ancien régime (TFR).

Hypothèses actuarielles

Les informations suivantes données pour 2016 concernent uniquement les activités poursuivies en 2016.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations ci-dessus sont les suivantes (ce sont des moyennes pondérées par la valeur totale de l'engagement des deux régimes français et italien) :

	2016	2015
Taux d'actualisation (%)	1,91%	1,96%
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	1,00%	1,10%
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	3,04%	3,00%
Taux de revalorisation des rentes attendu sur le long terme (%)	3,04%	3,00%
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,70%	1,96%

(*) Moyenne pondérée par la valeur totale de l'engagement des deux régimes français et italiens

Information sur les avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie

Evolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Variation de la valeur des engagements	2016	2015
Valeur totale des engagements (DBO) en début de période	104 398	101 242
Coût des services rendus	8 562	6 270
Coût de l'actualisation	2 065	2 255
(Gains) ou Pertes actuarielles	38 755 -	2 190
Prestations payées	- 2 568 -	3 180
Variation de périmètre : Acquisitions / Cessions	101	-
Valeur totale des engagements (DBO) en fin de période : (A)	151 312	104 396

Evolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies

Variation des actifs de couverture	2016	2015
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	79 621	75 938
Produits financiers sur les actifs de couverture	2 389	2 278
Cotisations versées par l'Employeur	8 458	2 764
Prestations payées par le fonds	- 1 441 -	1 359
Autres (y.c. écarts de conversion)	-	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période : (B)	89 027	79 621

Les actifs de couverture permettent de couvrir une partie des engagements des régimes à prestations définies. Aussi, le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies se présente comme suit :

Couverture financière	2016	2015
Situation du régime (A) - (B)	62 846	25 198
Gains ou (Pertes) actuariels non reconnus	-	-
Coût des services passés non reconnu	-	-
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / (Actif) au bilan	62 846	25 198

Charge comptabilisée au cours de l'exercice	2016	2015
Coût des services rendus	8 562	6 270
Coût de l'actualisation	2 065	2 255
Rendement attendu des actifs du régime	- 2 389	- 2 278
Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels	-	-
Amortissement du Coût des services passés	-	-
Profit/Perte actuariel comptabilisé au cours de l'exercice	38 755	2 190
Charge comptabilisée au cours de l'exercice	46 993	4 057

Variation du passif net comptabilisé au bilan	2016	2015
Provision / (Actif) en début de période	25 198	25 425
Charge comptabilisée au cours de l'exercice	8 238	6 548
Ecart actuariel comptabilisé en capitaux propres	38 755	2 190
Cotisations versées par l'employeur	- 8 458	- 2 764
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 127	- 1 821
Variation de périmètre : Acquisitions / Cessions	101	-
Autres (y.c. écarts de conversion)	138	-
Provision / (Actif) en fin de période	62 845	25 198
Répartition des obligations		
Valeur actualisée des obligations non financées	62 845	25 198
Valeur actualisée des obligations financées	89 027	79 621
Juste valeur des actifs	- 89 027	- 79 621
Déficit / (excédent)	62 845	25 197
Ecart actuariel non reconnu	-	-
Passif net reconnu au bilan	62 845	25 197

Analyse de sensibilité

Une variation +0.25 % du taux d'actualisation aurait un impact de -3.3 % sur la valeur totale de nos engagements.

Note 26 Paiement en actions

En contrepartie des services rendus, la société Groupe ADEO a octroyé à certains membres du personnel des plans d'options d'achat de Groupe Adeo ou de certaines de ses filiales.

La contrepartie de la charge est constatée en capitaux propres pour les plans d'attribution gratuite d'actions et en dettes pour les plans d'achat d'actions en raison de l'existence d'une promesse irrévocable de revente des titres par les bénéficiaires, ce qui génère un engagement de rachat comptabilisé en dettes.

Plans d'options d'achat d'actions attribués par Groupe ADEO

Caractéristiques des plans d'options émis par la société

- Les options sont indisponibles pendant une période de quatre ans à compter de la date d'attribution ;
- les options sont exerçables sur une période qui peut prévoir une ou plusieurs périodes annuelles d'exercice ;
- les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales (et toute autre condition spécifique à la société émettrice) ;
- le prix d'exercice se comprend comme un prix coupon détaché. La levée des options intervient dans tous les cas après le détachement du coupon

Évolution du nombre d'options et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2015 et 2016

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en début d'exercice	116 454	535,31 EUR	118 769	505,10 EUR
Options émises durant l'exercice	32 442	595,36 EUR	25 164	595,65 EUR
Options exercées durant l'exercice	- 32 285	485,68 EUR	- 23 312	453,60 EUR
Options annulées ou perdues	- 2 513	543,13 EUR	- 4 167	495,82 EUR
Options ajustées	5 180	537,73 EUR	-	-
Options en fin d'exercice	119 278	565,01 EUR	116 454	535,31 EUR
Fourchette de prix	512,72 / 595,36		495,82 / 595,65	
Options exerçables en fin d'exercice	-		-	

Paramètres de calcul de la juste valeur des différents plans d'options existants

	Plan émis en 2016	Plan émis en 2015	Plan émis en 2014	Plan émis en 2014	Plan émis en 2013
Juste valeur des options	26,10 EUR	30,92 EUR	55,82 EUR	55,82 EUR	86,12 EUR
Prix de l'action lors de l'attribution (prix d'exercice)	595,36 EUR	595,65 EUR	548,72 EUR	548,72 EUR	512,79 EUR
Durée de vie résiduelle de l'option	42 mois	30 mois	18 mois	18 mois	6 mois
Taux d'intérêt sans risque	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

La volatilité utilisée dans la valorisation des plans d'options est celle attendue de l'action compte tenu de l'historique : elle est de 4,88 % au 31.12.2016.

Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact total des plans comptabilisé est de 3,3 M€ en 2016 (4,2 M€ en 2015).

Plans d'attribution gratuite d'actions attribués par Groupe ADEO

Quatre plans d'attributions gratuites d'actions ont été octroyés.

- Plan 2015-2016 octroyé en octobre 2015 : conservation obligatoire 1 an jusque 2017, conservation possible 2 ans jusque 2018
- Plan 2015-2017 octroyé en octobre 2015 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2019
- Plan 2016-2018 octroyé en juin 2016 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2020
- Plan 2016-2020 octroyé en juin 2016 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2022

Le nombre d'actions à attribuer est subordonné, soit à des conditions de présence, soit au respect cumulatif de conditions de présence et de conditions de performance.

	Nombre d'actions gratuites	
	2016	2015
Actions gratuites en début d'exercice	5 117	
Ajustement	243	
Actions gratuites émises durant l'exercice	4 124	5 117
Actions gratuites en fin d'exercice	9 484	5 117

Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact total des plans d'attribution d'actions gratuites comptabilisé est de 2,5 M€

Note 27 Passifs financiers

Passifs financiers non courants par échéances

En milliers d'Euros	2016		2015	
	De deux à cinq ans	A plus de cinq ans	TOTAL	TOTAL
Emprunts et dettes financières auprès des états de crédit	728 916	5	728 921	319 319
Dettes de leasings	95 409	57 140	152 550	153 816
Autres dettes financières	19 267	30	19 297	15 386
Dettes liées aux puts minoritaires	21 273	0	21 273	9 249
Instruments financiers dérivés	2 817	6 948	9 765	2 817
Passifs financiers non courants	867 682	64 124	931 805	500 586

Variations des dettes liées aux engagements de rachat des minoritaires et autres dettes financières non courantes

En milliers d'Euros	Dettes liées aux puts minoritaires	Autres dettes financières non courantes
Au 1 ^{er} janvier 2016	9 249	15 386
Variations de périmètre		
Effet d'actualisation		
Augmentations	12 108	150
Diminutions	-	16
Ecart de conversion	84	2
Autres	-	3 780
Au 31 décembre 2016	21 273	19 297

Passifs financiers courants

En milliers d'Euros	2016	2015
Emprunts et dettes financières auprès des états de crédit	120 547	29 242
Dettes de leasings < 1an	27 892	34 006
Autres dettes financières (*)	10 967	16 876
Instruments financiers dérivés	3 109	784
Concours bancaires courants (**)	816 299	355 686
Passifs financiers courants	978 815	436 593

(*) essentiellement composés de la recombinaison des ENE

(**) essentiellement composés des banques créditrices

Caractéristiques des principaux emprunts auprès des établissements financiers

Société emprunteuse	Montant Initial	Devise	Type de taux	Emission	Echéance	en millions d'euros	
						2016	2015
LM Vostok	6 000 M RUR	Rouble	Fixe	2014	2017	93	74
	3 000 M RUR	Rouble	Fixe	2016	2020		37
	1 700 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2018		21
	2 300 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2018		29
	1 000 M RUR	Rouble	Fixe	2016	2018		12
	1 000 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2018		12
	3 700 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2020	58	
	5 000 M RUR	Rouble	Fixe	2016	2018	78	
	5 000 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2018	78	43
	500 M RUR	Rouble	Fixe	2015	2018	8	
	2 500 M RUR	Rouble	Fixe	2016	2018	39	
SGB	10 M €	Euro	Variable	2009	2017	2	4
Home's up	20 M CNY	Yuan	Fixe	2013	2017	1	2

Caractéristiques des principaux emprunts obligataires

Société emprunteuse	Montant Initial	Devise	Type de taux	Date d'émission	Date d'échéance	en millions d'euros	
						2016	2015
Groupe Adeo	100 M €	Euro	Fixe	janvier 2013	janvier 2020	100	100

Lignes bancaires confirmées

En millions d'euros	Taux	2016				2015	
		à moins d'un an	à plus d'un an	Autorisées	Utilisées	Autorisées	Utilisées
Lignes bancaires confirmées	Variable	287	176	462	112	482	75
Lignes syndiquées	Variable	0	500	500	333	500	0

Note 28 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé, dans le cadre de l'exercice normal de son activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de liquidité. Il détient des instruments dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change liée aux activités et au financement du Groupe. Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculation.

Composition des instruments financiers dérivés – juste valeur

En milliers d'Euros	ACTIF		PASSIF		NET	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Dérivés de taux						
Couverture de flux de trésorerie	-	-	2 744	2 817	- 2 744	- 2 817
Dérivés non qualifiés	-	20 217	7 063	-	- 7 063	20 217
Total des dérivés de taux	-	20 217	9 807	2 817	- 9 807	17 401
Dérivés de change						
Couverture de flux de trésorerie	23 897	9 480	1 821	489	22 076	8 991
Dérivés non qualifiés	6 791	1 768	1 245	295	5 546	1 473
Total des dérivés de change	30 688	11 248	3 066	784	27 622	10 463

Variation des instruments financiers dérivés

En milliers d'euros	2016	2015
Comptabilisé en résultat		
Variation de juste valeur des instruments dérivés (hors couverture)	- 14 026	- 7 707
Variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sortie des capitaux propres	- 2 432	- 23 539
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
Comptabilisé en capitaux propres		
Ecart de conversion sur les instruments dérivés	476	- 743
Part efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	3 500	- 36 838
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférés en résultat	2 432	23 539

Risque de change

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe est exposé au risque de change sur les achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle.

Dans le cadre de la gestion du risque de change, le Groupe a recours à des achats à terme de devises pour les achats de marchandises effectués en dollars américains dans la zone euro ainsi que pour les achats de marchandises en euros dans les pays en dehors de la zone euro. La politique du Groupe consiste à couvrir la quasi-totalité des budgets d'achats par des dérivés ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés (ces échéances sont à moins d'un an).

La juste valeur nette de ces instruments inscrits au bilan est de 22 M€ au 31 décembre 2016 (9 M€ au 31 décembre 2015).

Analyse de la sensibilité au risque de change

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur le dollar américain. Cette analyse de sensibilité est réalisée en supposant que les variables hors cours de change (en particulier les taux d'intérêt) sont constantes. Les cours de change retenus pour le dollar américain s'établissaient au 31 décembre 2016 à 1 euro pour 1.0541 dollars.

Une augmentation de 1 % du taux de change EUR/USD engendrerait, hors impôt différés et sur la base de notre exposition nette au 31.12.2016, une augmentation des capitaux propres de +2.5 M€ et une diminution du résultat de -0.3 M€.

Une diminution de 1 % du taux de change EUR/USD engendrerait, hors impôt différés et sur la base de notre exposition nette au 31.12.2016, une diminution des capitaux propres de -2.0 M€ et une augmentation du résultat de +0.3 M€.

Risque de taux d'intérêt

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette. L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture. L'objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d'intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc de sécuriser les résultats financiers futurs (N+1 à N+5 maximum) en limitant la volatilité possible. Bien qu'ils ne soient pas systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Couverture de flux futurs de trésorerie (cash flow hedge)

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs de trésorerie correspondent à des opérations de swaps où le Groupe est payeur d'un taux fixe et receveur d'un taux variable. Les flux contractuels liés aux swaps de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable. Les montants différés en capitaux propres sont reconnus en résultat de la période où le flux d'intérêt de la dette impactera le résultat. Ces opérations sont exclusivement en euro.

La juste valeur nette (hors intérêts courus non échus) de ces instruments inscrits au bilan est de -2.7 M€ au 31 décembre 2016 (-2.8 M€ au 31 décembre 2015).

Analyse de la sensibilité au risque de taux

L'analyse de sensibilité sur les flux de trésorerie pour les instruments à taux variables a été déterminée en tenant compte de l'ensemble des flux variables des instruments non dérivés et des instruments dérivés. L'analyse est préparée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre reste constant sur une année. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Une translation à la hausse (ou à la baisse) de la courbe des taux d'intérêts de 100 bp sur l'ensemble des devises engendrerait, sur la base de la position financière au 31 décembre 2016 un impact non significatif sur les états financiers consolidés.

Gestion du risque client (risque de contrepartie lié aux créances clients)

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier.

Les actifs financiers inclus dans les postes « créances clients et autres débiteurs » correspondent majoritairement à des créances vis-à-vis des franchisés, les participations publicitaires et coopérations commerciales des fournisseurs.

L'encours des créances commerciales et de l'activité de crédit dont l'échéance est dépassée a été analysé en Note 22.

Risque de crédit (risque de contrepartie lié aux activités de placement)

Le Groupe est exposé au risque de crédit sur le placement de ses excédents de trésorerie et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de crédit correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le risque de crédit lié aux opérations avec des banques ou des institutions financières est géré par la Trésorerie du Groupe en fonction de la politique du Groupe.

En vue de délimiter le cadre d'exposition aux risques, les contreparties doivent toujours respecter les types de produits définis par le Groupe. L'exposition maximale du Groupe au risque de contreparties correspond aux montants présentés Note 22, hors juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils

arriveront à échéance dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La politique du Groupe est de disposer en permanence de financements à moyen et long termes suffisants pour financer ses investissements opérationnels et couvrir une marge de sécurité.

Précisions relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières

Les financements bancaires à moyen et long termes contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, à savoir maintien de l'emprunt à son rang (pari/passu), limitation des sûretés accordées aux autres prêteurs (negative pledge) et limitation de cession substantielle d'actifs.

À la date de clôture, le principal covenant relatif aux principales dettes groupes qui sont portées par la maison mère est un ratio de levier financier ajusté (Endettement net consolidé ajusté / EBITDA consolidé ajusté).

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de participations non consolidées ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

Valeurs de marché des actifs et passifs évalués à la juste valeur

En millions d'Euros	2016			2015
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	78	-	-	73
Instruments dérivés - Actif	-	31	-	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	771	-	-	613
Dettes liées aux puts minoritaires	-	-	21	9
Instruments dérivés - Passif	-	13	-	4

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur entre 2015 et 2016.

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) de niveau 2 sur la base des techniques d'évaluation usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent des paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie.

Les passifs financiers relatifs aux puts minoritaires sont déterminés en appliquant les formules de calcul du contrat et sont, le cas échéant, actualisés. Ces évaluations sont de niveau 3.

Valeurs de marché des actifs et passifs évalués au coût amorti

En millions d'Euros	2016		2015	
	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable
Actifs financiers disponibles à la vente	11	11	12	12
Prêts et créances financières	42	42	51	51
Autres actifs financiers	0	0	0	0
Créances clients	381	381	292	292
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	845	845	344	344
Dettes de leasings	180	180	188	188
Autres dettes financières	30	30	32	32

Note 29 Autres passifs

Autres passifs non courants

En milliers d'Euros	2016	2015
Produits constatés d'avance > 1 an	439	512
Autres passifs non courants	15 065	11 438
Autres passifs non courants	15 504	11 951

Les autres passifs non courants se composent essentiellement de dettes fournisseurs sur immobilisations et participation des salariés. La juste valeur des autres passifs non courants n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

Autres passifs courants

En milliers d'Euros	2016	2015
Dettes sociales et fiscales	651 963	596 786
Autres dettes (*)	159 255	145 751
Produits constatés d'avance < 1 an (**)	34 470	31 404
Autres passif courants	845 688	773 941

(*) essentiellement composés de la reconstitubilisation des EENE et de la provision pour carte fidélité

(**) Compte de régularisation essentiellement sur le chiffre d'affaires Pose

Note 30 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	2016	2015
Dettes fournisseurs marchandises	3 459 727	2 951 043
Dettes fournisseurs immobilisations	142 234	119 855
Dettes fournisseurs frais généraux	447 782	390 437
Autres dettes	163 709	139 185
Total Dettes fournisseurs et autres dettes	4 213 452	3 600 519

Ces dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Note 31 Transactions avec les parties liées

Transactions avec l'entité mère du groupe

En 2016, aucune transaction significative n'est intervenue avec l'entité mère du Groupe, la société Lebrico, hormis le versement du dividende (cf. Note 23).

Rémunérations des dirigeants

Compte tenu du caractère confidentiel de cette information, celle-ci n'est pas communiquée.

Autres parties liées

Les transactions avec les autres entités définies comme parties liées sont négligeables.

Note 32 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2016 n'est intervenu.

Note 33 Engagements hors bilan et passifs éventuels

Engagements donnés et reçus

En milliers d'Euros	2016	2015
Avals et cautions (donnés)	103 313	125 372
Immobilisations données en nantissement	12 000	4 015
Autres hypothèques & nantissements (donnés)	0	0
Engagement d'acquisition d'immo corp. (donnés)	256 972	222 908
Autres engagements donnés	6 247	9 151
Total Engagements donnés non comptabilisés	378 533	361 446
Avals et cautions (reçus)	88 961	95 434
Autres engagements reçus	60 107	41 924
Total Engagements reçus non comptabilisés	149 068	137 358

Passifs éventuels

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe et/ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle du Groupe.

Note 34 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2016

Société consolidée par intégration globale au 31 décembre 2016

SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation	SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation	SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation
Afrique du Sud		France		Kazakhstan	
Leroy Merlin Afrique du Sud	100,00	Groupe Adeo	100	Leroy Merlin Kazakhstan	100
Allemagne		Achadis	100	Pologne	
Tikamoon GmbH	62,26	Adeo Services	100	Bricoman Pologne	100
Biélorussie		Brico 8	100	Leroy Merlin Inwestycje	100
Leroy Merlin Bel	100	Brico XI	100	Leroy Merlin Polska	100
Brazil		Brico XIII	100	Leroy Merlin Polska Sp. z o.o. S.K.A.	100
Bricoman Brasil	100	Brico XIV	100	NI 6	100
Leroy Merlin Brasil	100	Brico XV	100	Eastway Investments	100
Luzitania	100	Bricofinances	100	Springerville Investments	100
Zodio Brasil	100	Bricofit	70	Portugal	
Chine		Bricolage Investissements France	100	Bricogal	100
Adeo consulting company	100	Bricoman	100	Bricolage SA LM Portugal	100
Beijing Decorating	100	Immobilier Bricoman France	100	Bricodis	100
Delbols trading	100	Campus de l'habitat	100	Brimogal	100
LM Buildings&Materials China	95,63	Cipea	100	Eden Atrium	100
Leroy Merlin Consulting	100	Decoclico	100	Simply Green	100
Chypre		Elbee SAS	100	Société Immobilière Portugal LM	100
SCB DIY Company Limited	71,71	Epicenter	100	Roumanie	
Espagne		Epsi	100	Leroy Merlin Bricolaj S.R.L.	100
Aki Bricolaje	100	Groupe Quotatis	100	PVN Roumania SRL	100
Bricoman Espagne	100	EUROL PUGET Investissements	100	Baumax Roumania SRL	100
Immobilier AKI S.L.U.	100	Frankreich Bastel 1 GmbH	100	Inprox Bucuresti SRL	100
Immobilier Bricoman S.L.U.	100	Frankreich Bastel 2 GmbH	100	Inprox Braila SRL	100
Immobilier Leroy Merlin S.L.U.	100	Hexagone	100	Inprox Oradea SRL	100
Leroy Merlin Espagne S.L.U.	100	IDIUNK	100	Inprox Galati SRL	100
Leroy Merlin SA	100	Ilexia I	100	Inprox Craiova SRL	100
Grèce		Ilexia II	100	Immorom Sigma SRL	100
Société grecque de bricolage	91,55	Immo Brico 04	97,50	Russie	
Indonésie		Immobilier LM France	100	Leroy Merlin Vostok	100
PT Ilimas Belas	62,26	Kbane	99,74	Start Invest Russie	100
Italie		Kitchen Academy	98,56	Fial	100
Bricocenter	100	LM Abonnements SAS	100	Zolotoy Vek	100
Bricoman Italia	100	Leroy Merlin France	100	Investkom	100
Leroy Merlin Italia	100	Leroy Merlin GSB	100	Laserta	100
Porta della Citta	100	Uonheart	100	Elena	100
Société Italienne de Bricolage	100	Iroise d'investissement	100	Intellek i pravo	100
Zodio Italia	100	MSB OBI (BR4)	100	Sotis (Novosibirsk)	100
Luxembourg		OBI 1	100	Zeleniy Magazin	100
Elysse	100	SA Objets & Cie	100	LERU	100
GACIV	22,87	SAS 111	100	Perspektiva	100
Valadeo Russie Groupe Adeo	8,40	SAS Dompro	100	KIP	100
Pays-Bas		SAS Lutèce Invest Immo	100	UMT	100
Kampen BV	100	SAS Molvaux	100	Kievskoe	100
Russie		SCI Moulin de Cage	100	Stalbinost	100
Ukraine		SCI Immo Loire	99	LM Kirov	100
Leroy Merlin Ukraine	100	SCI les Jardins du Roi	100	LM Yaroslava	100
Solteks	100	SCI Les Rochers	100	LLC Kats	100
Bricolage Ukraine	100	SCI Ungostière Investissement	100	LM omsk	100
Ukraine		SCI Portes de Ronchin	100	Baltik Haus	100
Ukraine		Seine Investissements SAS	100	Ukraine	
Ukraine		SNC Les ateliers Leroy Merlin	100	Leroy Merlin Ukraine	100
Ukraine		SASU LM Investments France	100	Solteks	100
Ukraine		Ticet for the moon SAS	62,26	Bricolage Ukraine	100
Ukraine		Weldom SA	70	Ukraine	
Ukraine		Yole Gecalux	100	Ukraine	

GROUPE ADEO

Société Anonyme au Capital de 23.498.848€

Siège Social : 135 RUE SADI CARNOT

CS 00001

59790 RONCHIN

358 200 913 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31.12.2016

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toute précision et tout renseignement complémentaire qui pourrait vous paraître opportun.

Au présent rapport est annexé, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

COMPTES SOCIAUX

1. MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (art. R225-102 code de commerce)

Le mode d'exercice de la Direction Générale n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2016. La fonction de Directeur Général est assurée par Monsieur Damien DELEPLANQUE.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

(art. L232-1, art. L225-100 al.3 et suivants et art. R225-102 du code commerce)

La Société a une activité de holding. Elle détient principalement des titres de participation. Durant l'exercice 2016, les événements suivants sont intervenus sur les titres de participation détenus par la Société :

- ✓ En date du 23 mars 2016, la Société a souscrit 1.940 actions de la société Campus de l'Habitat pour un montant de 48.500€.
- ✓ En date du 28 mars 2016, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de la société Delbois Trading pour un montant de 5.000.000€.
- ✓ En date du 7 avril 2016, la Société a souscrit 1.061.571 actions de la société Objets & Cie pour un montant de 9 999 998,82€.
- ✓ En date du 14 juin 2016, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de la société Leroy Merlin Ukraine pour un montant de 12.500.000€.
- ✓ En date du 6 juillet 2016, la Société a souscrit 100 actions de la société Adeo South Africa pour un montant de 212.827€, lors de la constitution de ladite société.
- ✓ En date du 25 juillet 2016, la Société a racheté 5.800.000 actions de la Société Grecque de Bricolage appartenant à la société Addington Investments Ltd pour un montant de 7.772.000€.
- ✓ En date du 25 juillet 2016, la Société a souscrit 14.925.373 actions de la Société Grecque de Bricolage pour un montant de 20.000.000€.
- ✓ En date du 6 décembre 2016, la Société a souscrit 310 actions de la société VP Group pour un montant de 499 289,10 euros.
- ✓ En date du 16 décembre 2016, la Société a souscrit 1.792.828 actions de la société Kbane pour un montant de 8.999.996,56€.
- ✓ En date du 30 décembre 2016, la Société a souscrit 12.686.567 actions de la Société Grecque de Bricolage pour un montant de 17.000.000€.

La société GROUPE ADEO détient également des immeubles qu'elle loue à certaines filiales.

La société GROUPE ADEO a mis en place une politique de placement visant à rémunérer sa trésorerie tout en diversifiant les risques, tant en terme de contreparties qu'en terme de supports financiers.

En parallèle, la Société dispose en cas de besoin de plusieurs moyens de refinancement.

Compte tenu de la situation financière internationale et du risque de liquidité y attaché, la Société veille à diversifier ses contreparties bancaires et à s'assurer d'un minimum de sécurité financière.

Nous n'identifions pas d'autres risques particuliers autres que les risques courants et habituels inhérents à l'activité de la Société.

Eu égard à ses activités, la société n'est pas soumise à des contraintes environnementales.

Enfin, l'effectif moyen annuel de la société s'élève à 20 personnes.

3. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS (COMPTES SOCIAUX)

(art. L232-1, art. L225-100 al.3 et art. R225-102 du code de commerce,)

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'exercice 2016 à 5.262.646€ contre 5.440.401€ l'exercice précédent, soit une variation de -3,27%.

Compte tenu de produits d'exploitation s'élevant à un montant de 29.986.696€ et de charges d'exploitation d'un montant de 62.722.740€, le résultat d'exploitation est déficitaire de 32.736.044€.

Le total des produits financiers s'élève à 366.212.781€ tandis que le total des charges financières s'élève à 17.321.082€ d'où un résultat financier de bénéficiaire de 348.891.699€.

Compte tenu de produits exceptionnels d'un montant de 7.040.170€ et de charges exceptionnelles d'un montant de 4.018.984€, le résultat exceptionnel est excédentaire de 3.021.187€.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 4.838.771€ et de la participation des salariés au bénéfice de l'exercice d'un montant de 134.879€, l'exercice 2016 se solde par un bénéfice de 314.203.192€ contre 284.508.146€ en 2015.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vous trouverez en annexe et en conformité avec l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(art. L232-1 du code de commerce)*

Conformément à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous signalons qu'aucun événement important, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(art. L232-1 du code de commerce)

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

6. PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES *(art. L 225-102-2 du code de commerce)*

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

7. SUCCURSALES *(art. L232-1 II du code de commerce)*

La Société n'a pas de succursale.

8. ACTIVITE DES FILIALES *(art. L233-6 et R225-102 du code de commerce)*

Cf partie du rapport afférente aux comptes consolidés.

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES CONTROLEES EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est inclus dans l'annexe, conformément à l'article L233-15 du Code de commerce.

9.1 Prises de participations

Au cours de l'exercice écoulé, la société a pris les participations suivantes :

- ✓ En date du 6 juillet 2016, la Société a souscrit 100 actions de la société Adeo South Africa pour un montant de 212.827€, lors de la constitution de ladite société.
Le % de détention de la Société dans la société Adeo South Africa est de 100%.
- ✓ En date du 25 juillet 2016, la Société a racheté 5.800.000 actions de la Société Grecque de Bricolage appartenant à la société Addington Investments Ltd pour un montant de 7.772.000€.
En date du 25 juillet 2016, la Société a souscrit 14.925.373 actions de la Société Grecque de Bricolage pour un montant de 20.000.000€.
En date du 30 décembre 2016, la Société a souscrit 12.686.567 actions de la Société Grecque de Bricolage pour un montant de 17.000.000€.
Le % de détention de la Société dans la société Grecque de Bricolage s'élève désormais à 91,55%.
- ✓ En date du 6 décembre 2016, la Société a souscrit 310 actions de la société VP Group pour un montant de 499 289,10 euros représentant 10,21% du capital de la société.

- ✓ En date du 16 décembre 2016, la Société a souscrit 1.792.828 actions de la société Kbane pour un montant de 8.999.996,56€.
Le % de détention de la Société dans la société Kbane s'élève désormais à 99,74%.

9.2 Prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

- ✓ En date du 6 juillet 2016, la Société a souscrit 100 actions de la société Adeo South Africa pour un montant de 212.827€, lors de la constitution de ladite société.
Le % de détention de la Société dans la société Adeo South Africa est de 100%.

9.3 Cessions de participations

La Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

9.4 Actions d'auto-contrôle

La part du capital de notre Société détenue par des sociétés contrôlées est de 3,07%.

10. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (art. L225-102 du code de commerce)

Il est précisé que le personnel de la Société et/ou le personnel des sociétés liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce détient 10,5 % du capital social.

11. INFORMATIONS PORTANT SUR LE CAPITAL SOCIAL

11.1 Participations croisées (art. L233-29 et art. R233-19 du code de commerce)

La Société ne détient aucune participation croisée.

11.2 Régularisation des participations croisées (art. L233-29 et R233-19 du code de commerce)

En conséquence de ce qui précède, nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à une régularisation des participations croisées prohibées par l'article L233-29 du Code de commerce.

11.3 Rachat par la Société de ses propres actions (art. L225-211 al. 2 du code de commerce)

Nous vous rendons compte de l'état d'acquisition par la Société de ses propres actions :

- Nombre d'actions propres achetées : 0
- Nombre d'actions propres cédées: 32.285 au prix unitaire de 462,34€
- Nombre d'actions propres attribuées : 3.689
- Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 62.270
- Motif des acquisitions effectuées : couverture des plans d'actionnariat salarié
(option de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites d'actions)

12.4 Options de souscription, achats d'actions et attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux

Conformément aux articles L225-185 alinéa 4 et L225-197-1 II alinéa 4 du Code de commerce, nous vous informons que les restrictions suivantes ont été posées concernant les options de souscription ou d'achat d'actions ou les attributions gratuites d'actions : les mandataires sociaux sont tenus de conserver les actions attribuées ou les actions issues de levées d'options d'achat ou de souscription d'actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions. La quotité d'actions à conserver est déterminée par chaque règlement de plan d'options d'achat ou de souscription d'actions ou chaque règlement de plan d'attribution gratuites d'actions.

12. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice s'élevant à 314.203.192,34€ que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Réserve légale	3.777,80€
Dividendes	271.117.958,80€
Autres réserves	43.081.455,74€
	314.203.192,34€

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 18,46€ par action.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 dudit code.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant du dividende par action distribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Au titre de l'exercice	Dividende éligible à l'abattement fiscal de 40%	Dividende éligible à l'abattement fiscal de 40 %
2013	17,18€	6,872€
2014	17,18€	6,872€
2015	48,06€	19,224€

13. DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (art. 223 quater et 223 quinquies du CGI)

Nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices visés aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts s'élève à 45.358€.

Cette somme sera soumise à imposition au taux de droit commun.

14. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce.

15. CONVENTIONS SIGNIFICATIVES CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT DE LA SOCIETE OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE

(art. L225-102-1 dernier alinéa du code de commerce)

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L225-102-1 dernier alinéa n'a été conclue durant l'exercice.

16. TABEAU DES DELEGATIONS *(art. L225-100, al. 7 du code de commerce)*

Il n'y a pas à la date de clôture, de délégation en cours donnée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations de capital.

17. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

(art. L441-6-1 et D441-4 du code de commerce)

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, des délais de paiement à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2016

	Solde total fournisseurs	Total non échu	Total échu	Dont à échoir < ou = à 30 jours	Dont à échoir > à 30 jours et < ou = à 60 jours	Dont à échoir > à 60 jours
Montant total TTC des factures	42.938.258€	42.938.258€	0€	95.966€	42.842.292€	0€

Exercice 2015

	Solde total fournisseurs	Total non échu	Total échu	Dont à échoir < ou = à 30 jours	Dont à échoir > à 30 jours et < ou = à 60 jours	Dont à échoir > à 60 jours
Montant total TTC des factures	28.315.210€	20.837€	28.294.373€	26.615.786€	1.678.587€	0€

18. FIXATION DES JETONS DE PRESENCE A ALLOUER AUX ADMINISTRATEURS

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2017, que nous vous proposons de fixer à la somme de 200.000€.

19. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

(art. L225-102-1 al. 4 du code de commerce)

Le mandat d'administrateur de la société AUSSPAR arrive à échéance, à l'issue de la présente assemblée. Nous vous proposons de le renouveler pour une durée de 4 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée en 2021, à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Michel VICENS a pris automatiquement fin avec la cessation de son mandat de membre du conseil de surveillance du FCPE VALADEO en date du 16 janvier 2017.

Il vous est proposé de coopter Monsieur Patrick LE GOFF, président du conseil de surveillance du FCPE VALADEO, en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de Michel VICENS restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick LE GOFF arrivera donc à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale. Il vous est proposé de renouveler son mandat pour une durée de 4 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée en 2021, à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Par ailleurs, figure en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

20. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

21. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de la prochaine assemblée.

22. EXAMEN DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Société sont supérieurs à la moitié du capital social.

23. PRÊTS INTERENTREPRISES

(art. L511-6, 3 bis, al 2 du code monétaire et financier)

Néant

COMPTES CONSOLIDES

24. Présentation des comptes consolidés

L'année 2016 a une nouvelle fois été marquée par une forte dynamique de croissance pour Adeo, avec une accélération sans précédent en Russie, et la montée en puissance de nos relais de croissance, notamment dans l'activité Pro.

A fin décembre, le chiffre d'affaires TTC Marchandises des magasins intégrés s'élève à 19,049 Mrds d'€. L'année 2016 est marquée par une progression à surfaces égales (SE) de 3,6%. La progression à toutes surfaces (TS) s'élève quant à elle à 8,7% à taux courant (portée à 10,9% à change constant).

Les comptes consolidés au 31.12.2016 du GROUPE ADEO font apparaître un chiffre d'affaires de 16.595.450 K€ contre 15.306.350 K€ l'exercice précédent.

Compte tenu des événements marquants et de l'activité des filiales exposés ci-après, le résultat net part du groupe fait apparaître un bénéfice de 699.625K€ contre un bénéfice de 667.350K€ l'exercice précédent.

Les risques de contrepartie ainsi que les risques de liquidité sont exposés dans les notes des annexes.

25. Faits marquants de l'exercice

25.a. Evolutions du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe établis au 31 décembre 2016 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée en annexe aux comptes consolidés.

Entrées de périmètre :

Sociétés créées au cours de l'exercice :

LM abonnement SAS en janvier 2016, détenue par Leroy Merlin France
Beijing Qiao Xu WU Decorating company en Mai 2016, détenue par Leroy Merlin Consulting
LM Kazakhstan en Novembre 2016, détenue par Leroy Merlin Vostok
Adeo South Africa Ltd en Avril 2016, détenue par Groupe Adeo

Sociétés acquises au cours de l'exercice :

Groupe Tikamoon en novembre 2015 mais consolidée en 2016: (Ticket for the moon SAS (FR) /Tickamoon gmbh (All) / PT Limas Belas (Ind)), détenue par Achadis
Kitchen Academy en juillet 2016, détenue par Achadis
Springerville Investments en juillet 2016 : détenue par Leroy Merlin Inwestyce
Eastway Investments en juillet 2016 : détenue par Springerville Investments
LM Yaroslavka en Mai 2016, détenue par Leroy Merlin Vostok
LLC Krasnoyarsktransstroy en Aout 2016, détenue par Leroy Merlin Vostok
Leroy Merlin Omsk en Aout 2016, détenue par Leroy Merlin Vostok
Baltic Haus en Septembre 2016, détenue par Leroy Merlin Vostok

Sociétés fusionnées au cours de l'exercice :

La société LM Uno a absorbé la société LM Real estate avec effet retroactif au 1^{er} janvier 2016.

La société LM Italie a absorbé la société LM Uno avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

La société LM Inwestycje a absorbé la société LM Inwestycje 2 (ex Conforama Polska Ltd) au 28 Novembre 2016.

Sorties de périmètre

La société P1G (Natural Security) préalablement détenue par LM France à hauteur de 19,67% a été déconsolidée au 31.12.2016, le % de détention n'étant plus que de 1,83%.

La société Alican préalablement détenue par Leroy Merlin Vostok à 100% a été cédée en date du 2 décembre 2016 à Alexey Senektutov.

Autres évolutions du portefeuille d'activités

Il n'y a pas eu d'autre évolution de périmètre ayant un impact significatif sur les états financiers de l'exercice.

Les autres évolutions significatives concernant le portefeuille d'activité portent sur :

- Le rachat des minoritaires au Brésil (Leroy Merlin) et chez Elbee (Delamaison) pour porter notre détention à 100% ;
- Le rachat d'une part des minoritaires en Grèce pour porter notre détention à 91,55%.

25.b. Autres faits marquants

Les autres faits marquants concernent :

- le changement de méthodologie de valorisation des stocks, passant d'une méthodologie FIFO (First In-First Out) à une méthodologie PMP (Prix Moyen Pondéré) avec un impact sur les comptes du groupe à l'ouverture de 4,7M€ (hors effets d'impôts);
- le paiement d'un dividende de 695 M€.

26. Evènements post-clôture

Cf rapport de gestion des filiales.

27. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

(art. L232-1 et R225-102 du code de commerce)

GROUPE ADEO réaffirme, à travers son « CAP 2025 », son ambition : le leadership mondial de l'amélioration de l'habitat.

En 2017, les entreprises Adeo devrait compter plus de 100 000 collaborateurs !

Nous prévoyons une augmentation sensible de notre parc de magasins.

Nos équipes sont focalisées sur la recherche et le développement de relais de croissance dans un contexte de mutation profonde de la société et des modes de consommation, et nos entreprises se

lanceront dans la conquête de nouveaux marchés via des canaux de distribution innovants : points de vente en centre-ville, « pop-up stores », comptoirs omni-canaux, etc.

28. Retraitement de l'information comparative

Néant.

29. Activités en matière de recherche et développement

Cf rapport de gestion des filiales.

30. Liste des sociétés consolidées

La liste des sociétés consolidées est présentée en Note 35 de l'annexe aux états financiers consolidés.

31. Activités des sociétés du groupe

Les chiffres présentés ci-après ont trait aux Business Units et non aux entités juridiques.

ACTIVITE GSB

LEROY MERLIN FRANCE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 127

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 21.986

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 346.836

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 5.370.345

L'année 2016 marque encore une année riche en investissements dans les magasins, la logistique et les systèmes d'information.

En 2016, la Business Unit a ouvert 4 magasins : Meaux, Blois, Beauvais et Montauban. La BU a également agrandi 4 de ses magasins : Aubagne, Massy, Périgueux et Saint Briec.

En 2016, la BU bénéficie de la mise en œuvre de son premier marché stratégique « cuisine ». L'évolution de la réglementation relative à la sécurité domestique par la pose des détecteurs de fumée en 2015 pénalise la BU en 2016.

LEROY MERLIN ESPAGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 63

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 9.743

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 101.374

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.674.777

En 2016, la Business Unit a ouvert 3 magasins : Coruna, Madrid Barajas, Finestrat Benidorm

Le chiffres d'affaires a progressé à toutes surfaces de 8,5%.

Malgré un contexte macro-économique encore difficile, la BU a obtenu en 2016 d'excellents résultats avec un Chiffre d'Affaires record, une progression à toutes surfaces de 8,6 %.

La stratégie a été basée sur la disponibilité produit (quantité suffisante pour tous les projets clients, massification, stocks de produits d'investissements ...), la pertinence des gammes (actualisation des gammes à chaque trimestre, détection des références à fort potentiel, micro campagnes, développement de la long-tail.) et le développement du 3^e quartile qualité.

La Business Unit a continué le repositionnement des prix de ventes pour les adapter au marché en essayant de compenser la perte de rentabilité par une optimisation des achats (fabricant vs distributeur, recherche du meilleur sourcing...) et de la supply chain.

LEROY MERLIN PORTUGAL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 11

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 2.241

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 24.616

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 305.076

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin à Braga.

Dans un contexte concurrentiel qui continue de s'intensifier, LEROY MERLIN Portugal réalise encore une excellente performance en 2016 améliorant encore les tendances des années précédentes avec une progression de chiffre d'affaires de près de 15,2% à toutes surfaces.

LEROY MERLIN ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 48

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 6.656

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 58.875

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.301.044

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin à Torino cg.

Le chiffres d'affaires de la Business Unit a progressé à toutes surfaces de 5,4%.

LEROY MERLIN BRESIL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 40

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 9.306

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 11.446

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.101.354

En 2016 la Business Unit a ouvert 3 magasins : Maceio, Natal, Analia Franco.

Sur un marché en crise (le marché des Matériaux de Construction est en régression de -9% selon l'IBGE), LEROY MERLIN Brésil a continué de progresser à toutes surfaces en devise de 2 %.

L'environnement économique (inflation, récession, chômage, taux de change, taux d'intérêts), fiscal (normes fiscales, charges sociales) et politique (instabilité du pouvoir, confiance des consommateurs) a fortement impacté la Business Unit tout au long de l'année ce qui a entraîné depuis 2 ans une

importante dégradation des résultats économiques et ce malgré une forte rétention au niveau des dépenses.

LEROY MERLIN POLOGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 54

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 9.395

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 67.626

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 964.592

En 2016 la Business Unit a ouvert 6 magasins : Jelenia Gora, Konin, Wroclaw, Inowroclaw, Posnania, Mielec.

LEROY MERLIN Pologne a enregistré une progression de chiffre d'affaires à toutes surfaces de 11,3% en devise, dépassant ses objectifs et tiré par une augmentation de nombre de clients.

LEROY MERLIN RUSSIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 59

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 19.062

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 101.546

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 2.522.947

En 2016 la Business Unit a ouvert 17 magasins.

LEROY MERLIN Russie continue à renforcer ses positions sur le marché russe par rapport à ses concurrents qui ouvrent au mieux 2 magasins par an.

La progression du Chiffre d'Affaires vs N-1 est assurée par les magasins de toutes les régions pour atteindre 24% en devise mais ce qui est relativement en deçà des objectifs.

LEROY MERLIN GRECE ET CHYPRE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 6

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 959

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (10.962)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 113.029

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin à Marousi.

Le chiffre d'affaires a progressé à toutes surfaces de : 12,1%

En 2016, LEROY MERLIN Grèce & Chypre poursuivent leur transformation: poursuite du process Vision initié en 2014, développement de l'image de la marque pour l'amélioration de l'habitat, avancées sur la pertinence de la gamme, utilisation de nouveaux outils de pilotage en magasins : Pyxis et Booster, et transformation omnicanal.

Malgré un contexte économique toujours difficile, la Business Unit connaît une dynamique exceptionnelle et gagne des parts de marché significatives dans tous les secteurs. En 2016, les ventes

sont en progression de près de 12,1% à toutes surfaces mais légèrement en dessous des objectifs de 1 point.

LEROY MERLIN CHINE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 1

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 242

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (4.475)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 15.077

La Business Unit Leroy Merlin Chine poursuit la recherche du concept adapté au marché chinois en travaillant un modèle basé sur mix services (Decorating company) – espace produits (gamme, show-room) – présence en ligne (Site La douceur).

Le chiffre d'affaires a régressé à toutes surfaces en devise groupe de 1%. Ces performances sont en deçà les objectifs en raison des travaux de réfection de la Decorating Company sur le magasin de Kexing.

LEROY MERLIN UKRAINE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 3

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 582

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (5.019)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 38.211

Leroy Merlin Ukraine finit l'année 2016 à -0,5% à Toutes Surfaces.

Malgré la situation économique (PIB de seulement +1%) et la diminution du pouvoir d'achat des ukrainiens (l'inflation continue en 2016 à hauteur de 12,4% et dévaluation de la monnaie locale de 8%), le chiffre d'affaires a été difficile sur le premier semestre difficile mais est en accélération sur les derniers 6 mois de l'année à 6% et de +2% en clients.

LEROY MERLIN ROUMANIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 15

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 1.833

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (3.639)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 217.314

En 2016, LEROY MERLIN Roumanie a poursuivi sa mutation en finalisant la bascule sous enseigne LEROY MERLIN des magasins ex-Baumax. Les systèmes d'informations ont été aussi harmonisés et les contrôles fiscaux achevés.

La Business Unit a rationalisé son parc en fermant notamment 1 magasin à Craiova.

Le chiffre d'affaires a progressé à toutes surfaces en euros de 62,1% sous l'influence des réouvertures de magasins.

LEROY MERLIN AFRIQUE DU SUD

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 0

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 21

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (959)

La Business Unit a été créée en 2016 et compte 21 collaborateurs travaillant à l'implantation du concept GSB en Afrique du Sud à Johannesburg et Pretoria.

ACTIVITE PROXIMITE

WELDOM "INTEGRE"

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 22

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 599

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 1.324

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 105.505

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin à Crozon.

WELDOM Intégré finit l'année avec une progression du chiffre d'affaires à TS de 3,8%. C'est la sixième année consécutive d'augmentation pour la Business Unit.

WELDOM SERVICES

En chiffres :

Nombre de magasins franchisés à fin 2016 : **186**

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 410

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 6.566

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 254.337

Weldom finit l'année 2015 avec un parc de 315 points de vente (208 Weldom dont 22 magasins Weldom Intégrés et 107 Club Partenaires). Dans les conditions d'un marché stagnant à -0.28% sur l'année, la Business Unit réussit à augmenter son chiffre d'affaires en 2016 de 2,3%. Cette augmentation est portée essentiellement par l'augmentation du nombre de clients.

Les sources de revenus proviennent de 3 activités :

- Les cotisations franchiseur qui représentant 26% du revenu et qui progressent de +11% vs 2015.
- La marge sur activités négoce qui représente 59% du revenu en augmentation de 7,5% vs 2015.
- La pression fournisseurs nette de la redistribution aux magasins pour 13% du revenu en retrait de 18,2 % vs 2015.

AKI ESPAGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 45

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 1.704

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 3.582

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 223.941

En 2016 la Business Unit a ouvert 8 magasins: Parla, Orihuela, Sant Feliu, Plasencia, Caceres, Ciudad Real, Bravo Murillo, San Pedro et fermé un magasin : Granada Armi.

Le chiffres d'affaires a progressé à toutes surfaces de 9,5 %, à la fois sur les familles stratégiques de la proximité et sur les zones Core business en lien avec les stratégies de la Business Unit.

AKI PORTUGAL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 34

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 1.316

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 8.524

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 171.680

En 2016 la Business Unit a ouvert 2 magasins : Figueira da Foz, Ermesinde

En 2016 AKI Portugal progresse de +11,5% Toutes Surfaces et de +8,5% à surfaces égales. 2016 est la meilleure progression à surfaces égales depuis 2007, et est marquée par un 21ème mois consécutif en progression.

BRICOCENTER

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 53

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 1.476

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 1.260

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 259.618

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin : Milano Certosa et fermé 1 magasin : Rescaldina .

Le chiffres d'affaires a régressé à toutes surfaces de 0,9% ce qui est deçà des objectifs de la Business Unit car 2 ouvertures ont été reportées sur 2017.

ACTIVITE DEPOT/PRO

BRICOMAN FRANCE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 39

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 2.226

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 6.661

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 527.576

En 2016 la Business Unit a ouvert 2 magasins : Caen et Soissons et a déménagé son magasin d'Avignon. Le chiffres d'affaires a progressé à toutes surfaces de 6% mais cela reste en deçà des objectifs.

Dans ce contexte de lourds changements, la société a continué à investir dans de nombreux projets portés par les équipes en Système d'Information et en magasins. Les frais de personnel ont augmenté depuis 3 ans afin d'investir dans la relation client et la qualité opérationnelle. Enfin, la société investit également dans les stocks, d'une part par l'entrée des nouvelles gammes qui mécaniquement font augmenter la valeur de stock mais également dans une nouvelle appréciation de la bonne quantité chantier. Le résultat opérationnel se trouve impacté par ces 3 actions.

Un certain nombre d'actions et d'efforts ont été déployés afin de préserver l'essentiel du résultat net.

BRICOMART

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 18

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 2.131

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 15.355

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 434.076

En 2016 la Business Unit a ouvert 3 magasins : Sestao, Palma, Alcoron

BRICOMART présente encore en 2016 une très belle progression de chiffre d'affaires à toutes surfaces de 38,7 % et a encore dépassé ses objectifs de l'année. La stratégie prix vise à toucher la clientèle des professionnels et plus particulièrement les « Petits PRO ».

BRICOMAN ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 17

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 2.477

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 13.303

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 664.419

En 2016 la Business Unit a ouvert 2 magasins : Roma, Verona.

BRICOMAN Italie a encore réalisé une très belle année 2016 avec un chiffre d'affaires en progression de 29,6% dépassant ainsi ses objectifs. L'enseigne continue à se développer en tant que leader dans la vente de produits techniques professionnels.

BRICOMAN POLOGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 8

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 709

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (565)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 73.942

L'entreprise poursuit l'évolution de son concept autour de son projet CEM (Customer Experience Management) couplé avec les grandes orientations de CAP 2025 : click and collect, services (pose) et travail de gamme (marché des professionnels).

En 2016, BRICOMAN Pologne n'a pas ouvert de nouveaux magasins contrairement à l'année dernière mais finit à une progression en devise de 13,2 % à toutes surfaces. Ces performances sont en deçà des objectifs du fait des résultats décevants des magasins de Lublin et Biała Podlaska.

DOMPRO

En chiffres :

Nombre de magasins intégrés à fin 2016 : 1

Nombre de magasins adhérents à fin 2016 : 113

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 64

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (258)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 17.838

L'année 2016 confirme la capacité de Molveaux à renouer avec la croissance (+ 27,7 %) dans un contexte difficile. L'équipe est maintenant stabilisée et opérationnelle.

Le niveau de marge s'explique par une politique tarifaire agressive dans une logique de conquête de marché dans un contexte concurrentiel fort à Orléans, avec la présence de tous les principaux distributeurs de quofi (quincaillerie-outillage-fournitures industrielles).

Sur l'activité négoce de l'entreprise, la Business Unit continue de gagner des parts de marché car les flux d'achat (+9%) progressent plus vite que le marché (+1%) et que les chiffres d'affaires des adhérents pour atteindre 92,5 M€, soit +7.5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

QUOTATIS

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 112

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (5.098)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 14.149

QUOTATIS termine l'année avec un chiffre d'affaires de 14.1M€, en retrait de 11% indexé à la baisse du nombre d'artisans facturés (-10%).

Malgré des performances en deçà de nos objectifs, la Business Unit a défini en 2016 la base de sa stratégie commerciale, ciblée sur des métiers prioritaires et des zones géographiques (métropoles régionales dans chaque pays).

Les relatives contre-performances opérationnelles s'expliquent, notamment en France, par une réorganisation massive de l'équipe de management.

L'activité en Grande-Bretagne a également généré une perte de change qui est venue grever le résultat du groupe Quotatis.

KBANE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 2

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 236

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (1.686)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 21.999

Sur 2016, KBANE réalise une progression de 23% tirée fortement par l'activité Kbane expert (+ de 600 logements réalisés sur l'année).

Le cap des 3000 a été dépassé pour le nombre chantiers chez les particuliers et le nombre de contrats d'entretiens

La Business Unit a ouvert sa 3ème région à Lyon, via l'acquisition de la société SY-GROUP qui s'est opérée le 12 décembre 2016.

ACTIVITE DECO

OBJETS & CIE (ZODIO)

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 16

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 781

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (424)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 94.610

En 2016, la Business Unit a ouvert 3 magasins : Tours, Herblay, Sainte Geneviève.

La Business Unit a continué à faire évoluer son modèle notamment en développant ses achats internationaux et en améliorant la disponibilité des produits.

Le chiffre d'affaires a progressé à toutes surfaces de 16,8%.

Zodio appui son développement commercial par l'engagement des communautés locales de passionnés:

- Superbe démarrage de Tours
- Un Mobile pour tous les collaborateurs: au service d'une relation client unique et de l'animation des communautés de passionnés
- Confirmation de l'attractivité du nouveau programme de fidélité (+28% de Clients actifs)

Lancement à Herblay du nouveau concept Ze Fâbrik: fablab créatif de 300m2 installant Zodio comme une enseigne relationnelle et expérientielle.

ZODIO ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2016 : 2

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 122

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (2.445)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 7.175

En 2016 la Business Unit a ouvert 1 magasin à Rescaldina.

Le chiffres d'affaires a progressé à toutes surfaces de 84,7%.

La Business Unit est en avance sur ses objectifs opérationnels.

ELBEE (DELAMAISON)

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 133

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (16.895)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 37.178

Delamaison affiche un chiffre d'affaires 2016 encore en régression de 14,8% par rapport à l'an passé.

Delamaison a vécu une nouvelle année « chahutée » en 2016. Le nouveau comité de direction, arrivé en début d'année avait pour mission de renouer avec une croissance rentable en mettant en place un modèle hybride: stock porté & market place choisie, renforcer le positionnement marketing de l'enseigne par la sélection de l'offre produits, améliorer la gestion et notamment la performance de la fin de vie produit et le traitement des retours.

Des avancées ont été réalisées:

- Mise en production d'une nouvelle plateforme web responsive
- Rationalisation des entrepôts: passage de 3 à 2

DECOCLICO :

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 10

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 1.119

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 4.604

Decoclico poursuit sa construction de marque enseigne

Par l'engagement de la communauté et des clients: tables rondes, réseaux sociaux

Une année de gestion portée sur:

- l'optimisation de l'offre et la refonte des gammes,
- sur un meilleur pilotage du stock,
- une politique d'animation commerciale plus contenue,
- le développement de l'import.

SAS 111 (LIGHTONLINE)

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 13

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (1.192)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 3.546

2016 aura été l'année de la transformation pour Lightonline : nouvelle logistique avec Weldom, nouveau site web mobile, nouvelles stratégies de communication digitales, blogs

Le développement de l'activité continue avec 41% de croissance du Chiffre d'Affaires vs 2015, tout mettant l'accent sur les points forts de la Société :

- être le spécialiste référent de l'éclairage premium en Europe grâce au catalogue de 200 marques iconiques et dénichées par les chefs de produits experts ;
- prendre soin des clients et être proche d'eux grâce à l'équipe dédiée en interne et grâce aux soins apportés à la préparation et l'expédition : résultat 9/10 et noté « excellent » en avis client.

DELBOIS TRADING _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 0

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (3.794)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.640

Il a été décidé en 2016 de repositionner l'activité Home's Up en Chine en fermant les 2 structures commerciales mais en saisissant l'opportunité de créer une Direction Produit Activité Déco Adeo qui adressera les besoins spécifiques des entreprises de l'Activité Déco en complémentarité des services rendus par les Equipes Produit Adeo.

TIKAMOON : _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 38

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (32)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 9.341

Une année d'accélération commerciale forte :

- Refonte du site et optimisations du parcours Client et de l'acquisition marketing
- Nouveau produits en entrée de gamme et en premium
- Amélioration de la disponibilité produits
- Poursuite du développement international avec le lancement de l'Espagne

Les 1ères synergies Adeo se mettent en place:

- Présence des produits Tikamoon dans les magasins Zodio
- Partenariat marketing avec LightOnLine
- Partenariat produit avec Décoclico

ALICE DELICE : _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2016 : 201

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : (626)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 13.127

Le 13 juillet 2016, le Pôle Déco Adeo a acquis, via la société Achadis, la société Kitchen Academy dont le siège social est à Avelin et dont l'activité est la distribution spécialisée (en centre-ville et en galerie marchande) d'ustensiles, accessoires, décoration, condiments et petit équipement pour la cuisine. L'enseigne détient 24 magasins en France (21 succursales et 3 franchisés) et 8 magasins franchisés en Belgique et 22 corners dans les magasins Kitchen Market.

32. Impact social et environnementale de l'activité et lutte contre les discriminations (art. L225-102 du code de commerce)

GROUPE ADEO réaffirme, à travers son « CAP 2025 », son ambition : le leadership mondial de l'amélioration de l'habitat. Cette stratégie s'articule autour de huit piliers de transformation parmi lesquels le Développement Responsable.

L'ambition de GROUPE ADEO pour le pilier Développement Responsable est d'« *améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement* » en menant des engagements ancrés dans le cœur de nos métiers et des actions qui créent de la valeur pour :

- **Protéger nos Hommes** : assurer la santé et la sécurité au travail, prendre en compte les attentes et les besoins de ses collaborateurs, développer la diversité et l'égalité des chances
- **Etre fiers de nos produits** : respecter les droits humains et l'environnement dans les lieux de fabrication de ses produits, utiliser des ressources naturelles issues de sources responsables pour ses produits et emballages, proposer des produits qui respectent la santé et sécurité des Hommes, prévoir la gestion des déchets générés par ses produits, accompagner ses clients vers une consommation plus responsable
- **Réduire notre empreinte environnementale et sanitaire** : réduire l'impact lors de la conception et la construction de ses sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommation), réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ses produits
- **Etre au service de nos communautés locales** : Faire de nos magasins des points phares du développement de la communauté locale, faire de GROUPE ADEO un acteur dynamique et reconnu au niveau mondial du social business (création de valeur partagée avec les communautés) dans le domaine de l'amélioration de l'Habitat.

La mission de la coordination des politiques Développement Responsable des entreprises de GROUPE ADEO, en collaboration avec les entreprises de GROUPE ADEO et les métiers, consiste notamment à animer des projets transverses au service des ambitions du CAP 2025 en privilégiant ceux qui présentent des enjeux économiques, environnementaux et sociaux importants pour nos entreprises, pour GROUPE ADEO et nos parties prenantes.

GROUPE ADEO a signé en date du 25 janvier 2013 un contrat relatif à l'émission d'obligations à hauteur de 100 millions d'euros.

De ce fait, la société GROUPE ADEO est soumise à l'article L-225-102-1 du Code de Commerce adopté à la suite du Grenelle de l'environnement, qui prévoit de contraindre notamment les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé à l'obligation d'inclure de l'information de nature sociale, environnementale et sociétale dans le rapport de gestion.

Le périmètre de reporting RSE retenu pour l'année 2016 prend en compte l'ensemble des sociétés consolidées dans les états financiers représentant plus de 2% de chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) du groupe au 31 décembre de l'année 2015.

Il s'agit en 2016 de LEROY MERLIN Brésil, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN France et BRICOMAN Italie.

La priorité de GROUPE ADEO réside dans la fiabilisation des données plutôt que dans l'élargissement du périmètre d'entreprises ou la publication de données quantitatives supplémentaires. Pour mesurer l'évolution de notre performance, une variation des indicateurs quantitatifs par rapport à l'année 2015 sera présentée.

Le principe de ce document est de présenter des informations représentatives des activités de GROUPE ADEO sur :

1. Données sociales :

Les politiques Ressources Humaines de nos entreprises sont construites autour de 7 valeurs fortes que nous animons : Cohérence, Honnêteté, Esprit de performance, Respect de l'autre, Proximité, Simplicité, Générosité.

En lien avec ces 7 valeurs, notre philosophie du partage repose sur 4 piliers :

- partage du Vouloir, en correspondance avec nos valeurs partagées et la volonté de progresser individuellement et collectivement
- partage du Savoir, par la formation, l'information, l'accompagnement, le développement, l'épanouissement individuel et la concrétisation des possibilités d'évolution professionnelle
- partage du Pouvoir, pour développer l'autonomie, la responsabilité et l'initiative au plus proche du client
- partage de l'Avoir, par le partage de la richesse créée, en lien avec les résultats économiques et les progrès de chaque magasin/entreprise et du Groupe.

Ces politiques Ressources Humaines sont détaillées dans un document de sens et de référence, intitulé « *Les convictions des Ressources Humaines des entreprises de GROUPE ADEO* », qui décrit, sur la base de 9 convictions Ressources Humaines, le rôle et les fondamentaux des équipes Ressources Humaines.

Ces convictions ont pour objectif de développer l'attractivité humaine de chacune de nos entreprises, de faire en sorte qu'elles soient considérées comme une des meilleures où il fait bon travailler (cf. Great Place To Work) et comme la référence mondiale de la satisfaction client.

Elles servent donc de référence notamment sur les thèmes suivants : l'intégration, la diversité, la sécurité, la santé, l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle, l'égalité des chances et de traitement, et aux politiques Ressources Humaines en général.

Nos politiques de gestion des Hommes s'appuient sur un autre document intitulé « *Dynamique du Développement Humain* ». Celui-ci décrit les fondamentaux et les ambitions de nos pratiques managériales, qu'ils s'agissent du style de management participatif au sein d'un collectif, de l'entretien annuel, intitulé « Entretien de Développement et de Progrès ». En effet, il est centré sur le développement des collaborateurs, des démarches d'évaluation et de développement, notamment des « people review » que nous appelons « Journée de Développement et de Progrès ». Il est traduit dans plusieurs langues locales.

En 2015, la communauté des Ressources Humaines a co-construit un nouveau document de référence ayant pour objet de faciliter le développement de nos futurs dirigeants intitulé « *le développement de nos Hauts Potentiels et de nos Dirigeants Potentiels* ». Il décrit l'ensemble de nos dispositifs internes pour répondre aux enjeux humains liés à CAP 2025, qui prévoit une forte croissance de GROUPE ADEO.

En 2016, la communauté des Ressources Humaines a co-construit un nouveau document de sens, intitulé « *Accompagner nos Talents par le Mentoring* », qui décrit notamment nos postures et nos ambitions en ce qui concerne l'accompagnement et le développement de nos Talents par la démarche du Mentoring. Cette démarche met en relation un Dirigeant expérimenté ou un Expert Métier expérimenté (« le Mentor ») avec une personne en devenir (« le Mentoré »), qui a démontré un potentiel pour prendre des responsabilités plus importantes à court, moyen ou long terme au sein de GROUPE ADEO.

En 2015, GROUPE ADEO a été récompensé pour l'ensemble de sa politique Ressources Humaines en recevant le trophée d'or aux Victoires du Capital Humain dans la catégorie Biens de consommation-Grande Distribution, parmi toutes les entreprises implantées en France.

EMPLOI :

1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Effectif au 31 décembre	Nb	83 599	76 580	22 209	21 394	2 229	2 178
Répartition par tranche d'âge:							
- moins de 25 ans	Nb	9 107	9 000	2 644	2 556	326	327
- de 25 ans à 34 ans inclus	Nb	32 459	29 858	7 430	7 317	852	841
- de 35 ans à 44 ans inclus	Nb	26 417	24 427	6 371	6 264	611	613
- de 45 ans à 54 ans inclus	Nb	12 778	10 954	4 541	4 182	351	314
- de 55 ans et plus.	Nb	2 838	2 341	1 223	1 075	89	83
Répartition par sexe:							
- Hommes	Nb	45 611	41 827	12 926	12 458	1248	1 228
- Femmes	Nb	37 988	34 753	9 283	8 936	981	950
Répartition par zone géographique:							
- France:	Nb	24 438	23 572				
dt Leroy Merlin France:	Nb	22 209	21 394				
dt Bricoman France:	Nb	2 229	2 178				
- Russie:	Nb	20 052	16 710				
dt Leroy Merlin Russie:	Nb	20 052	16 710				
- Espagne:	Nb	9 858	9 208				
dt Leroy Merlin Espagne:	Nb	9 858	9 208				
- Italie	Nb	10 543	9 726				
dt Leroy Merlin Italie:	Nb	6 667	6 323				
dt Bricocenter Italie:	Nb	1 499	1 541				
dt Bricoman Italie:	Nb	2 377	1 862				
- Pologne:	Nb	9 389	8 441				
dt Leroy Merlin Pologne:	Nb	9 389	8 441				
- Brésil:	Nb	9 319	8 923				
dt Leroy Merlin Brésil:	Nb	9 319	8 923				

La croissance des effectifs s'explique par le développement de nos entreprises. Notamment, LM Russie a ouvert 17 magasins en 2016, LM Pologne a ouvert 6 magasins et LM France a ouvert 4 magasins.

2. Les embauches et les licenciements :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Embauches	Nb	31 054	29 406	11 676	10 854	1 381	1 397
Licenciements	Nb	2 723	2399*	471	425	120	119

* * Valeur 2015 publiée initialement : 3 214 licenciements. La correction est apportée par LM Russie.

3. Les rémunérations et leur évolution:

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO		dont LM	dont LM	dont BM	dont BM
		2016	2015	France 2016	France 2015	France 2016	France 2015
Montant des charges de personnel IFRS	K €	2 657 760	2 422 982	987 231	926 068	72 469	69 175
dont montant de l'intéressement versé	K €	172 569	134 241	85 993	61 405	1 894	1 828
dont montant de la participation versée	K €	95 950	94 162	53 275	54 144	292	1 176

Nos politiques de rémunérations sont élaborées à partir d'un document de référence pour l'ensemble des entreprises de GROUPE ADEO, intitulé « Finalités et cadre de référence des rémunérations dans les entreprises d'ADEO », qui donne du sens à l'évolution des progrès sur ces sujets, afin de générer l'équité, la reconnaissance de la compétence, de la performance et de l'engagement, la cohérence au sein du groupe, tout ceci en privilégiant l'adaptation aux marchés locaux.

Notre politique prévoit la mise en place de l'actionnariat pour les salariés lorsque l'entreprise répond à plusieurs critères dont la performance économique et la mise en place des quatre volets de nos philosophies de partage, décrits ci-dessus.

L'actionnariat permet ainsi à chaque collaborateur d'être associé aux plus et moins-values du groupe et renforce ainsi nos raisons d'être et de réussir ensemble.

Dans le panel concerné, nous avons 8 entreprises sur les 9 qui proposent l'actionnariat, soit : LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN France et BRICOMAN Italie.

Toutes les entreprises concernées ont mis en place la Prime de Progrès et la Participation aux Bénéfices pour tous leurs collaborateurs.

LEROY MERLIN Brésil a mis en place la Participation aux Bénéfices en 2015 basée sur les résultats de l'année 2014.

Concernant BRICOMAN France et LEROY MERLIN France : voir annexes paragraphe 3 page 1.

b) ORGANISATION DU TRAVAIL :

4. L'organisation du temps de travail :

La durée du temps de travail est variable selon les pays, de 35 heures par semaine en France à 44 heures par semaine au Brésil pour les extrêmes. Elle correspond au cadre légal de chaque entreprise et elle est en totale conformité avec les réglementations de chaque pays.

Nos entreprises offrent la possibilité à nos collaborateurs de travailler à temps partiel. Certains ont fait ce choix notamment dans les services clients en magasins mais aussi en services internes.

Concernant LEROY MERLIN France voir annexe paragraphe 4 page 2.

5. L'absentéisme :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO		dont LM	dont LM	dont BM	dont BM
		2016	2015	France 2016	France 2015	France 2016	France 2015
Nombre total d'heures travaillées	h	132 024 090	119 805 102 (1)	31 170 378	30 260 619	3 739 490	3 516 973
Nombre d'heures d'absence pour maladie	h	5 000 590	4 489 811	1 428 246	1 324 647	164 737	161 252
Taux absentéisme pour maladie	%	3,8%	3,7%	4,6%	4,4%	4,4%	4,6%

(1) Valeur 2015 publiée initialement : 116 613 703 heures travaillées. Correction apportée par LM Russie.

c) RELATIONS SOCIALES :

6. L'organisation du dialogue social : procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Les fondamentaux Ressources Humaines de GROUPE ADEO reposent sur l'autonomie, la prise d'initiative, un style de management participatif et responsabilisant et un climat social qui se veut référent dans toutes nos entreprises. Le dialogue social permanent et constructif a toujours fait partie de nos fonctionnements afin de construire des politiques humaines référentes et attractives localement.

En lien avec les principes définis et animés par le groupe et conformément aux dispositions légales locales, ce dialogue social est animé par les Directions des Ressources Humaines de chaque entreprise. Elles ont pour objectif de favoriser l'échange productif avec les représentants du personnel, considérés comme des partenaires pour construire l'entreprise et les Ressources Humaines actuelles et futures. Des réunions se tiennent régulièrement sur l'ensemble des sujets liés à l'amélioration des politiques Ressources Humaines dans leur ensemble.

Concernant LEROY MERLIN France voir annexe paragraphe 6 page 2 et pour BRICOMAN France : cf. annexe paragraphe 6 page 2.

7. Bilan des accords signés avec les organisations syndicales/représentants du personnel (autres que santé/sécurité au travail) :

En 2016, LEROY MERLIN Brésil a signé un accord spécifique portant sur le travail du dimanche, les jours fériés notamment sur les plannings horaires des équipes et un accord sur les heures supplémentaires à compenser et les jours de repos.

Dans d'autres entreprises, comme BRICOCENTER, des signatures de renouvellement et d'adaptation aux nouveaux enjeux de l'entreprise concernant la prime de progrès (l'intéressement) ont été signés avec nos partenaires sociaux.

Concernant BRICOMAN France voir annexe paragraphe 7 page 2 et LEROY MERLIN France : cf. annexe paragraphe 7 page 2.

d) SANTE ET SECURITE :

La santé et la sécurité de nos collaborateurs en magasins notamment, mais aussi aux services internes, sont une préoccupation constante pour toutes les entreprises de GROUPE ADEO. Nous avons pour ambition de lier la performance au développement de pratiques qui assurent un environnement de travail sûr et sain. Cette ambition se traduit tant dans nos investissements que dans les programmes mis en place pour la formation des collaborateurs.

De nombreux accords ont été signés les années précédentes et en 2016, les entreprises ont poursuivi leurs mises en œuvre.

L'ambition de CAP 2025 dans le domaine est de réduire de 50% le nombre de collaborateurs exposés aux troubles musculo-squelettiques et de 50% le nombre d'arrêts de travail suite à accidents. En 2016, treize entreprises de GROUPE ADEO collaborent au sein du groupe de projet « CAP 2025-santé sécurité des collaborateurs des entreprises ADEO » à la co-construction d'une politique de prévention des entreprises de GROUPE ADEO au service de cette ambition commune.

A titre d'exemples, en 2016 :

- 16 participants du groupe de projet suivent une formation à l'ergonomie appliquée dirigée par Jean-Pierre Zana, expert ergonomiste à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).
- Une méthode commune d'analyse des accidents du travail a été définie par les membres du groupe de projet afin d'enrichir les pratiques existantes au sein des entreprises de GROUPE ADEO.
- La politique de prévention concernant le port des Equipements de Protection Individuelle a été réaffirmée et diffusée à l'ensemble des entreprises de GROUPE ADEO.

L'action du groupe de projet « *CAP 2025 - santé sécurité des collaborateurs des entreprises ADEO* » s'inscrit dans une démarche de progrès continu.

8. Conditions de santé et sécurité au travail :

Parmi toutes les actions mises en place en 2016, citons :

- LEROY MERLIN Russie a intégré un système d'accès électronique aux matériels de manutentions tels que les gerbeurs et chariots élévateurs. Ce système permet d'empêcher les manipulations de ces équipements par les personnes non habilitées et d'analyser un certain nombre d'informations clés (charge des machines, durée de travail des conducteurs, chocs, freinages...). Par ailleurs tous les magasins, y compris les nouveaux, ont bénéficié d'un audit sur la sécurité.
- LEROY MERLIN Pologne a développé des formations spécifiques pour chaque poste sensible (ex : utilisation de la scie à panneaux), a intensifié les instructions « sécurité » pour les postes à risques et a équipé les magasins de chariots spéciaux pour le transport de marchandises.
- BRICOCENTER s'est focalisé sur les risques liés aux produits chimiques, sur l'utilisation de machines spécifiques à risques, et sur les interventions d'urgence. Un manuel d'utilisation des équipements lors de la construction d'un magasin, incluant les postures ergonomiques est en cours de création.
- LEROY MERLIN Brésil a mis en place une formation nommée « le jeu sur la sécurité », et a développé une information sur les équipements liés à la protection individuelle, notamment concernant les missions sensibles comme la découpe du bois ou l'utilisation de machines en logistique.
- BRICOMAN Italie a mis en place des fiches « points de contrôle » liées à la sécurité au travail et aux basiques du commerce et a développé les formations créées en 2015 liées à la sécurité au travail : une formation à l'intégration des nouveaux collaborateurs selon les rayons, des formations spécifiques liées à l'utilisation de certains engins de manutention, ...
- LEROY MERLIN Espagne a poursuivi la mise en place de la « semaine de la prévention » en avril ; une évaluation des risques psycho sociaux a été réalisée dans 20 magasins et des audits sur la mise en place effective de la prévention des risques santé sécurité au travail ont été effectués.
- *Concernant BRICOMAN France voir annexe paragraphe 8 page 2 et LEROY MERLIN France : voir annexe paragraphe 8 page 3.*

9. Bilan des accords signés avec les organisations syndicales/représentants du personnel en matière de santé/sécurité au travail :

Pas d'accord spécifique signé en 2016 (cf les actions ci-dessus)

Concernant BRICOMAN France voir annexe paragraphe 9 page 3 et LEROY MERLIN France : voir annexe paragraphe 9 page 6.

10. Accidents du travail, fréquence et gravité, et les maladies professionnelles :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Taux de fréquence des accidents du travail	nb accidents x 10 ⁶ / h travaillées	23,9	25,8 (1)	60,8	62,8	53,5	48,6
Taux de gravité des accidents du travail	nb accidents x 10 ³ / h travaillées	0,77	0,85 (2)	2,20	2,30	2,42	2,41

(1) Valeur 2015 publiée initialement : 26,5. Correction apportée par LM Russie.

(2) Valeur 2015 publiée initialement : 0,88. Correction apportée par LM Russie.

Chaque entreprise du groupe a la volonté d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de ses collaborateurs en mettant en place des formations et des informations, des actions de prévention des maladies professionnelles et des risques liés au travail mais aussi en mettant en œuvre des moyens adaptés.

LEROY MERLIN Russie a mis en place un nouveau module intitulé "enquête sur l'accident" dont le but est d'améliorer encore la recherche des causes de l'accident et de mettre en place des actions de prévention à destination de tous les magasins.

LEROY MERLIN Brésil a poursuivi ses audits de sécurité du travail. Une inspection sécurité est réalisée chaque mois incluant des indicateurs de mesure. Elle est suivie d'un plan d'actions afin d'améliorer le travail de sensibilisation sur les accidents au travail.

LEROY MERLIN Espagne a organisé 4 réunions dans l'année avec les représentants du personnel dont les sujets ont été notamment l'analyse des accidents et des risques professionnels, l'organisation de la semaine de la prévention ...

e) FORMATION :

11. Politiques en matière de formation :

Dans le cadre de la politique du partage du Savoir évoquée ci-dessus, chaque entreprise a une forte volonté d'accompagner l'ensemble de ses collaborateurs, quel que soit le niveau hiérarchique, en favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire. Nous considérons la formation comme un levier de développement de l'Homme et d'amélioration des performances économiques en lien avec la satisfaction de nos clients. Toutes les dimensions de nos métiers y sont abordées : exercice du métier au quotidien, culture et valeurs de l'entreprise, connaissances et utilisations des produits, gestion d'un rayon et d'un compte d'exploitation, compétences managériales, développement personnel, etc.

Lors de chaque Entretien de Développement et de Progrès (entretien annuel), les besoins en formation sont définis et font l'objet dans la plupart des entreprises d'un Plan de Développement Individuel construit sur trois ans, en alignement avec la lettre d'orientation de la Direction Générale qui définit des ambitions traduites en termes de développement des compétences métier et comportementales.

Nos entreprises définissent donc des priorités différentes selon leurs axes de développement, l'adaptation aux spécificités locales de leur marché et la maturité des équipes.

Chaque entreprise dispose d'une équipe dédiée qui construit et anime un catalogue de formations décrivant l'ensemble des offres pour les collaborateurs en poste et pour les collaborateurs évolutifs.

Ces formations sont dispensées soit en interne par des collaborateurs experts soit par des cabinets externes. Elles peuvent être présentiels ou sur support digital (exemple : démarche « Dispositif d'Évaluation et de Formation Individualisée » (DEFI) de LEROY MERLIN France). Des ateliers de formation sur le produit permettent aux collaborateurs de poser les produits et donc de tester leur mise en œuvre afin de mieux conseiller les clients.

Dans un même pays, les collaborateurs peuvent bénéficier des programmes de formation des autres entreprises du pays.

En 2016, à titre d'exemple :

- BRICOMAN Italie s'est concentré sur le déploiement des programmes co-construits les années précédentes et a développé des tests d'évaluation des pratiques managériales pour sensibiliser les managers et les aider à progresser dans leurs postures d'animation des collaborateurs.
- LEROY MERLIN Russie a mis en place une salle de formation produits dans chaque magasin et a travaillé à la refonte de certaines formations, pour proposer une offre de 90 modules. Un cycle de formations sur 2 ans pour les Responsables de Rayon débutants a été lancé, ainsi qu'un projet de « Mentoring » (Mentorat) et de détection des talents.
- LEROY MERLIN Pologne a centré des actions nouvelles sur la logistique avec un programme sur l'intégration et le développement des compétences, en lien avec un nouveau logiciel.
- BRICOCENTER Italie a continué le travail sur les formations liées aux produits et a construit des modules de formation sur la nouvelle organisation du magasin ainsi que sur le plan de développement des équipes.
- LEROY MERLIN Brésil a développé le programme FMA « Formation Meilleur Accueil » visant à améliorer la compétence de nos équipes, leurs aptitudes à accueillir le client et à s'occuper de son projet complet. LEROY MERLIN Brésil a également organisé un salon de l'apprentissage qui favorise le partage des informations et des meilleures pratiques.

Concernant BRICOMAN France voir annexe paragraphe 11 page 3 et LEROY MERLIN France : voir annexe paragraphe 11 page 4.

12. Nombre total d'heures de formation :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Nombre d'heures de formation	h	2 042 347	1 982 345 (1)	327 724	306 299	71 209	74 163 (2)

(1) Valeur 2015 publiée initialement : 1 985 796 heures de formation. Correction apportée par LM Russie, LM Russie, BRICOCENTER Italie et BM France.

(2) Valeur 2015 publiée initialement : 85 535 heures de formation

f) EGALITE DE TRAITEMENT :

GROUPE ADEO s'engage dans la lutte contre toute forme de discrimination et privilégie l'égalité des chances. Considérant la diversité comme facteur de performance économique, les entreprises ont pour ambition de recruter des profils variés, à l'image de leur clientèle locale, de promouvoir l'égalité professionnelle à tous les niveaux et dans tous les processus de l'entreprise, en ce qui concerne l'origine sociale, le sexe, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, la diversité religieuse...

Les promotions internes, qui sont nombreuses, sont ouvertes à tous et sont le fruit d'un travail de qualité, d'une maîtrise du métier, d'un niveau élevé de performance et d'un potentiel reconnu. Toutes ces dispositions sont accessibles sur nos sites intranet.

13. Mesures prises en faveur de l'égalité Hommes/Femmes:

Ce sujet fait partie des préoccupations de la communauté Ressources Humaines qui fait vivre les accords signés les années précédentes.

Citons notamment :

- LEROY MERLIN Brésil traite tous ses collaborateurs de manière égalitaire sans les discriminer ou en distinguer les genres. Les formations sont dispensées pour tous les niveaux indépendamment des genres. Les promotions sont équilibrées et il n'y a aucune distinction en ce qui concerne les rémunérations.
- BRICOMAN Italie traite ce sujet dès l'embauche en intégrant aussi bien des femmes que des hommes malgré le caractère technique des missions. Ce sujet est également traité dans le cadre des promotions internes.
- BRICOCENTER mentionne ces sujets dans le cadre de son code éthique et les fait vivre.

Concernant BRICOMAN France cf. annexe paragraphe 13 page 4 et LEROY MERLIN France : voir annexe paragraphe 13 page 5.

14. Politique de lutte contre les discriminations :

Nous avons la volonté de recruter les meilleurs profils, dans la diversité et la mixité et d'intégrer tous les talents, nous acceptons les différences, que nous considérons comme une richesse, et animons l'accueil et l'intégration avec engagement et qualité. Le document cité ci-dessus « *Les convictions des Ressources Humaines des entreprises de GROUPE ADEO* » intègre cette volonté qui fait partie de notre ADN.

Citons à titre d'exemples :

- LEROY MERLIN Italie qui, accompagné par une fondation, a mis en place un plan d'accueil et d'intégration en magasins pour 40 réfugiés politiques, personnes en difficulté majeure.
- LEROY MERLIN Espagne qui poursuit l'animation de son plan d'égalité des chances signé en 2012, par l'intermédiaire d'un comité de suivi.
- BRICOCENTER Italie qui a poursuivi l'animation du code éthique. Celui-ci fait référence au respect de l'égalité des opportunités et s'oppose à la discrimination par sexe, âge, race, convictions religieuses, opinions politiques (ou toute forme de discrimination).

Concernant BRICOMAN France cf. annexe paragraphe 14 page 4 et LEROY MERLIN France : cf. annexe paragraphe 14 page 6.

15. Mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion de personnes handicapées :

Nos entreprises sont engagées dans une politique en faveur de l'intégration de personnes en situation de handicap et ont l'ambition de respecter les dispositions légales locales. La notion de handicap est par ailleurs intégrée dans nos plans d'égalité des chances.

Ainsi:

- LEROY MERLIN Pologne a développé un plan d'intégration des personnes en situation de handicap dans chaque magasin afin de faciliter leur intégration.

- LEROY MERLIN Espagne poursuit son programme intitulé FORO INSERTA en partenariat avec la fondation ONCE. Il s'agit de promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap en améliorant leurs conditions de vie, en leur proposant des formations facilitant leur possible promotion et leur employabilité.
- BRICOCENTER a intégré ce sujet dans les formations sur le recrutement et chaque comité de direction magasin a suivi une présentation sur l'intégration de personnes en situation de handicap.
- LEROY MERLIN Brésil a participé à la journée nationale du handicap. Notamment les magasins de RIO ont organisé des rencontres avec des personnes en situation de handicap.

Concernant BRICOMAN France cf. annexes paragraphe 15 page 4 et LEROY MERLIN France : cf. annexes paragraphe 15 page 6.

g) PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'OIT :

L'ensemble des entreprises d'ADEO développe des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique, etc.) telles que définies dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Nos entreprises respectent les dispositions légales locales en matière de :

- Droit du travail.
- Liberté d'association et droit de négociation collective.
- Discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Travail des enfants et travail forcé.

A noter à ce sujet que :

- Tout collaborateur, quel que soit son pays d'origine, a le droit de s'associer à un syndicat professionnel.
- Les accords d'entreprises sont signés avec les partenaires sociaux.

2. Données environnementales :

a) POLITIQUE GENERALE

16. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et les démarches d'évaluation/certification en matière d'environnement :

En plus de la direction de la coordination des politiques Développement Responsable dont le rôle d'animation a été décrit en introduction, chaque entreprise a mis en place une organisation adaptée à son niveau de maturité en matière de Responsabilité Sociale/Sociétale et Environnementale (RSE) et à son contexte local.

Dans les entreprises en management de la RSE, telles LEROY MERLIN France ou LEROY MERLIN Italie, les thématiques RSE sont animées par un service développement durable.

De plus, depuis plusieurs années, chez LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Brésil, BRICOCENTER Italie et BRICOMAN France, un comité de pilotage développement responsable se réunit pour proposer au comité de direction des orientations stratégiques en matière de RSE, pour animer en magasins les plans d'actions définis et en mesurer les résultats.

Chez LEROY MERLIN Russie, un comité de pilotage existe également. De plus, une personne a été nommée en 2015 afin d'animer le développement responsable dans l'entreprise à temps plein.

Pour accompagner la mise en place d'actions spécifiques concrètes en magasins, différentes organisations existent. Ainsi, le comité de pilotage de LEROY MERLIN Brésil collabore avec des relais régionaux qui animent la RSE en magasins.

Parmi les actions fortes citons :

Le retrait de la vente de tous les produits contenant du glyphosate dans nos enseignes en propriété. En effet, cette action forte envers la protection de la santé des collaborateurs et des clients vis-à-vis des substances dangereuses fait suite à la décision du comité de direction de GROUPE ADEO en 2014.

La démarche d'écoute des parties prenantes réalisée en 2015 a confirmé la nécessité de mettre en place des groupes de travail notamment autour de la gouvernance responsable et de la santé, sécurité au travail.

En 2016, un groupe de collaborateurs de différentes entreprises du groupe s'est constitué pour poser les bases des fondamentaux éthiques de GROUPE ADEO. Une première étape de benchmark et de compréhension des pratiques de grands groupes a permis la rédaction d'un premier document de sens.

En 2016, le groupe de projet « *CAP 2025-santé sécurité des collaborateurs des entreprises ADEO* » œuvre à la construction commune d'une politique de prévention des risques des entreprises de GROUPE ADEO (*Pour en savoir plus, se reporter au paragraphe d) Santé et sécurité page 6*)

Parmi les autres thématiques ayant fortement avancé, citons notamment :

- LEROY MERLIN Brésil et LEROY MERLIN Russie qui poursuivent leur investissement dans la mise en place de leur politique bois. *Pour plus d'informations, voir paragraphe 29 page 21*
- LEROY MERLIN Espagne montre à nouveau son envie de mener des actions toujours plus importantes en matière de développement responsable par la révision de son cadre RSE en 2016. Celui-ci est centré autour de quatre grands thèmes : l'habitat durable, l'éthique, l'environnement, « la société et les hommes » (accessibilité dans l'habitat, formation à un entretien d'embauche, à la méditation en pleine conscience, ...)
- LEROY MERLIN Brésil a lancé un nouveau projet « Casa Viva ». Il s'agit d'une maison itinérante habitable fabriquée à partir de containers. Elle a notamment été construite et équipée avec certains produits vendus par l'enseigne. Cette maison itinérante permet de sensibiliser les collaborateurs et les clients des 5 régions du Brésil au développement responsable. Ce nouveau projet complémentaire à celui de la « Rocinha » démontre auprès de ses clients qu'il est possible de construire une maison pour un prix raisonnable tout en permettant par exemple de réaliser des économies d'eau et d'énergie à l'usage.

Enfin, un très faible nombre de nos sites français sont susceptibles de générer des risques ou des dangers et sont par conséquent soumis à une législation et une réglementation particulières, relatives à ce que l'on appelle « les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ». En 2016, GROUPE ADEO recense six entrepôts et un magasin classés ICPE.

Concernant l'organisation mise en place par LEROY MERLIN France et BRICOMAN France, voir respectivement en annexe paragraphe 16 page 7 et page 5.

17. Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement :

Le Développement Responsable est le 8^{ème} pilier du CAP 2025 de GROUPE ADEO.

En juin 2016, la « synergie Développement Responsable des entreprises ADEO » animée par la coordination des politiques Développement Responsable a réuni en Italie, une quarantaine de

collaborateurs qui portent l'ambition RSE au sein de leur entreprise. Dix-sept entreprises de GROUPE ADEO étaient représentées.

Les deux premières journées étaient consacrées au social business. Après des moments d'échanges sur les différents projets portés par nos entreprises comme « la casa ideale » de LEROY MERLIN Italie (voir paragraphe 32), des ateliers de travail animés par le Yunus Center de Florence (Italie) ont été organisés sur différentes thématiques. L'objectif était d'apporter aux participants des bases communes sur le sujet du social business.

Le troisième jour de cette synergie a été consacré à un point d'étape concernant nos différents projets en lien avec nos enjeux « Développement Responsable » et donc le CAP 2025. A cette occasion, nos entreprises ont notamment partagé leurs avancées et leurs meilleures pratiques.

De plus, l'empreinte carbone de cette synergie a été compensée par la plantation de 227 arbres avec l'entreprise sociale REFOREST'ACTION.

Afin de renforcer l'intégration du développement durable dans tous les aspects liés aux métiers de GROUPE ADEO tant sur les dimensions sociales, sociétales qu'environnementales, de multiples formations ou sensibilisations ont été dispensées dans nos entreprises.

Notons, à titre d'exemples,

- LEROY MERLIN Espagne a mis en place pour tous ses collaborateurs une nouvelle formation « Sustainable home and Eco-Options » sur les sujets du développement responsable et de sa gamme de produits « Eco-Options ». A ce jour, plus de 500 collaborateurs ont été formés. Par ailleurs, en 2016, le rapport développement responsable 2015 a été présenté à tous les collaborateurs ce qui a permis de présenter le nouveau cadre RSE de l'entreprise et de partager les avancées de l'année.

- LEROY MERLIN Italie a sensibilisé l'ensemble des collaborateurs de sa centrale d'achats lors de la sortie de son nouveau guide : « Guide pour une centrale d'achats responsable ». Parmi les thèmes abordés, citons à titre d'exemples, le code de conduite fournisseurs, la politique bois et l'éco-conception des emballages.

- LEROY MERLIN Brésil a également mis en place une nouvelle formation « Produits Responsables » pour ses équipes. Les objectifs de cette formation sont les suivants : comprendre la nouvelle nomenclature des produits « ECO » et les labels associés mais aussi comprendre les avantages de ces produits concernant l'environnement et la santé de nos clients. De plus, le projet « Casa Viva » déjà évoqué ci-dessus comporte également un caractère pédagogique marqué. En effet, un animateur sensibilise les visiteurs aux produits plus responsables et aux gestes qui permettent d'économiser l'énergie et l'eau.

- Pour la première fois en 2016, LEROY MERLIN Russie a organisé sa première journée « Développement Responsable ». Les magasins participant à l'opération ont sensibilisé leurs collaborateurs sur le développement responsable en général et les actions que peut mettre en place LEROY MERLIN Russie sur le sujet. Par exemple, des conseils sur les économies d'énergie et la réduction d'utilisation du papier ont pu être prodigués aux collaborateurs.

Pour plus d'informations concernant ces formations LEROY MERLIN France : voir annexe paragraphe 17 page 8.

18. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions :

Le CAP 2025 prend des engagements ancrés dans le cœur de ses métiers et implique des actions qui créent de la valeur notamment pour réduire notre empreinte environnementale. Il s'agit de réduire l'impact lors de la conception et la construction de nos sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommations).

En cohérence avec cette ambition du CAP 2025 :

Cette année, deux magasins supplémentaires de LEROY MERLIN Espagne, (Madrid - Barajas et Finestrat-Benidorm) ont obtenu une certification énergétique. De plus, deux magasins sont certifiés ISO 14001 et EMAS 3.

Le magasin de Gênes de LEROY MERLIN Italie est le douzième magasin à obtenir une certification énergétique.

En 2016, LEROY MERLIN Brésil compte 16 magasins certifiés AQUA (Alta Qualidade Ambiental) pour la construction dont 4 qui le sont également pour l'exploitation.

BRICOMAN France continue d'appliquer les critères de certification Haute Qualité Environnementale à ses nouveaux magasins (voir annexe paragraphe 18 page 6).

Concernant les spécificités de LEROY MERLIN France, se reporter à l'annexe paragraphe 18 page 10.

Dans le but d'éviter les pollutions, les déchets dangereux liés à l'activité des entreprises de GROUPE ADEO ou les déchets dangereux déposés en magasins par les clients (ampoules contenant du mercure, les piles et batteries etc.) sont stockés de manière isolée dans des contenants adaptés en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Ils sont ensuite remis à des prestataires ayant les habilitations requises par les autorités pour être traités dans des centres spécialisés.

19. Montant des provisions pour risques environnementaux :

<u>Indicateur</u>	<u>Unité</u>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015
Montant des provisions pour risques environnementaux	K €	0	0

b) POLLUTION :

20. Prévention/réduction/réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement :

Les activités commerciales et de distribution des entreprises de GROUPE ADEO émettent peu de rejets dans l'air, l'eau et les sols, hors gaz à effet de serre. Dans les pages suivantes sont reprises les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Du fait de l'activité commerciale de nos magasins, les eaux usées en sortie de site ne sont pas particulièrement chargées de polluants (chimiques, bactériologiques etc...). Cependant, certaines de nos entreprises investissent pour séparer notamment les hydrocarbures et les eaux de pluie tel est notamment le cas de certains magasins de LEROY MERLIN Espagne ou de LEROY MERLIN France (cf. l'annexe LEROY MERLIN France paragraphe 20 page 11).

21. Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité :

Les activités des magasins de GROUPE ADEO génèrent peu ou pas de nuisances sonores majeures. Dans tous les pays, nos entreprises s'emploient à respecter la réglementation en vigueur concernant le bruit. Les livraisons de marchandises peuvent entraîner des nuisances sonores subies par les riverains. C'est pourquoi elles sont réalisées le plus souvent en journée.

A titre d'exemples,

- Depuis 2013, LEROY MERLIN Espagne réalise pour ses nouveaux magasins une étude acoustique et de protection contre le bruit (DB-HR) conformément aux réglementations locales en vigueur
- Pour l'ouverture de son nouveau magasin de Milan Certosa, BRICOCENTER Italie a installé un toit anti-bruit pour la zone de réception des marchandises
- LEROY MERLIN France est attentif à la fois à l'intégration de ses magasins dans leur environnement et à la réduction de la pollution sonore. (voir l'annexe LEROY MERLIN France, paragraphe 21 page 11)

Enfin nos entreprises tendent à développer des solutions de transport alternatives à la route lorsque les infrastructures locales le permettent.

Pour BRICOMAN France, voir annexe paragraphe 21 page 6.

c) ECONOMIE CIRCULAIRE :

i. Prévention et gestion des déchets

22. Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets :

L'activité de nos magasins produit les types de déchets suivants : cartons, plastiques, bois, gravats, déchets industriels banals (DIB) en mélange et des déchets industriels spéciaux tels la peinture.

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Quantité totale de déchets liés à l'activité en magasins et collectés par un prestataire*	tonnes	251 860	244 269 (1)	101 314	102 128	11 648	11 044

*Le poids de ces déchets ci-dessus ne comprend pas :

les DIB enlevés par les communes pour LEROY MERLIN Italie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN Italie et LEROY MERLIN Pologne car ces collectivités ne leur transmettent pas de bons de pesée correspondants.

le poids des déchets de palettes en bois de LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Russie et de LEROY MERLIN Pologne

(1) Quantité totale de déchets 2015 GROUPE ADEO publiée initialement 272 453 tonnes. Correction apportée par LEROY MERLIN Russie.

La volonté commune des entreprises de GROUPE ADEO est d'intervenir sur l'ensemble du processus des déchets. L'optimisation des emballages favorisant dès la conception du produit des emballages plus légers, recyclables, plus faciles à trier... est l'une des priorités de nos entreprises.

Ainsi :

- LEROY MERLIN France poursuit sa stratégie de réduction des emballages et la formation des chefs de produits sur ce sujet.

(Pour plus d'informations, voir annexe paragraphe 22 page 12).

- LEROY MERLIN Brésil, quant à elle, continue de mener des actions visant à réduire les emballages des produits. En 2016, ces actions ont essentiellement été centrées sur l'outillage à main (marteaux, tournevis...) et les accessoires de fixation (vis, rondelles et écrous).
- LEROY MERLIN Pologne, a mis en place une nouvelle signalétique de tri de ses déchets dans la plupart de ses magasins en 2016. Toujours dans le but d'améliorer la gestion de ses déchets, LEROY MERLIN Pologne a commencé un travail de revue de ses contrats pour les régions de Gdańsk, Poznań et Toruń.

Certaines de nos entreprises tentent de mettre en place des solutions permettant de donner une seconde vie à certains produits. C'est notamment le cas de :

- LEROY MERLIN Brésil qui a renforcé son projet « Recupera » lancé en 2015. Il concilie amélioration de la qualité de vie des habitants et réduction des déchets : les magasins participants évaluent les produits endommagés, avant qu'ils ne soient jetés. Ils étudient la possibilité de les faire réparer, puis les vendent à des prix réduits.
- LEROY MERLIN France a défini un contrat cadre avec l'entreprise Phenix. L'objectif est de faciliter le don de plusieurs types de produits (peinture, bois...) à des associations.

Enfin, certaines entreprises mettent en place des solutions proposant la location de certains produits habituellement vendus en magasins.

A titre d'exemples :

- Quelques magasins de LEROY MERLIN Brésil offrent la possibilité de louer des outils grâce à des partenariats établis avec des entreprises.
- BRICOCENTER Italie, a profité de l'ouverture de son nouveau magasin de Milan Certosa pour mettre en place un service de location de matériel.

Pour plus d'informations concernant LEROY MERLIN France et BRICOMAN FRANCE, se reporter respectivement à l'annexe paragraphe 22 page 12 et 7.

ii. Utilisation durable des ressources :

23. Consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales :

En matière de consommation, les volumes sont les suivants :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Consommation d'eau	m3	1 194 398	1 113 913	218 093	233 579	33 405	29 781

Certains magasins de nos entreprises sont équipés pour collecter l'eau de pluie afin de l'utiliser pour l'arrosage des espaces verts et/ou les sanitaires.

Chez LEROY MERLIN Brésil, la situation des magasins diffère notamment du fait de la pluviométrie locale. Pour cela, plusieurs magasins réutilisent les eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et d'autres mettent en place des toilettes sèches.

Pour les pratiques de BRICOMAN France, se reporter à l'annexe paragraphe 23 page 7.

24. Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation :

Les enseignes de GROUPE ADEO ne consomment pas directement de matières premières puisque leur activité se limite à la commercialisation et distribution de produits de bricolage.

Toutefois, l'exploitation des forêts et le négoce du bois sont responsables d'un impact environnemental et social prouvé. La forte présence de bois dans nos assortiments nous amène à avoir une politique engagée pour préserver notamment la biodiversité, les ressources naturelles, et les communautés. Notre engagement s'est traduit dès 2014 par la formalisation de notre politique bois. Il est pleinement réaffirmé dans le CAP 2025 (*Voir paragraphe relatif à la protection de la biodiversité*).

De plus, les entreprises de GROUPE ADEO utilisent du papier tant pour leurs publications commerciales que pour les consommations de bureau. Ainsi diverses initiatives ont été prises par les différentes entreprises.

C'est ainsi que :

- BRICOCENTER Italie, a équipé ses collaborateurs de smartphones. De cette façon, la communication interne devient progressivement numérique ce qui permet de réduire les consommations de papier.
- Grâce à l'introduction d'une communication cross-canal et à l'optimisation du nombre de tracts en fonction des zones de chalandise, nos entreprises réduisent progressivement le nombre de tracts commerciaux par opération commerciale. C'est notamment le cas chez LEROY MERLIN Italie.
- BRICOMAN Italie tente également de réduire ses consommations de papier. Pour cela, depuis 2016, certaines formations sont progressivement délivrées sous forme numérique.
- LEROY MERLIN Russie, BRICOMAN Italie et LEROY MERLIN Italie continuent de privilégier l'achat de papier certifié et/ou recyclé pour les usages administratifs de services internes.

BRICOMAN France (*Cf. l'annexe paragraphe 24 page 7*) et LEROY MERLIN France (*Cf. l'annexe paragraphe 24 page 15*) adoptent les mêmes pratiques plus responsables.

25. Consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Consommation d'électricité	kWh	776 228 429	724 916 339	194 014 687	203 007 644	21 535 569	19 954 572
Consommation de gaz*	kWh	98 548 860	85 566 585 (1)	33 721 465	38 035 746	2 477 491	2 968 440

(1) Consommation de gaz 2015 GROUPE ADEO publiée initialement 81 334 707 kWh. Correction apportée par LEROY MERLIN Russie.

Le CAP 2025 a notamment pour ambition de réduire l'empreinte environnementale liée aux activités de nos entreprises. Il s'agit non seulement de réduire l'impact lors de la conception et la construction de nos sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommations d'énergie).

Dans cette perspective, concernant les consommations d'énergie, parmi les actions marquantes en 2016, citons :

- L'objectif de BRICOMAN Italie d'équiper l'ensemble de son parc de magasins d'un système de gestion technique centralisée de l'électricité a été atteint en 2016 (soit, une progression de 20% du parc équipé par rapport à 2015).

- BRICOCENTER Italie a lancé en 2016 un vaste projet d'efficacité énergétique de ses magasins. C'est ainsi qu'environ 90% des surfaces de vente ont été rénovées par un éclairage LED et que 23 magasins dont l'entreprise est propriétaire ont rénové ou modifié leurs installations de climatisation. Dans ce même sens, des tests sont en cours concernant un système de gestion technique centralisée des consommations électriques.

En 2016, le déploiement de la technologie LED se poursuit (particulièrement lors de l'ouverture de nouveaux magasins ou de remodlings). Cette année, ce fût le cas par exemple de LEROY MERLIN Russie, LEROY MERLIN Brésil et LEROY MERLIN Pologne.

Par ailleurs, LEROY MERLIN Italie a équipé 100% de ses rayons lumineux d'un éclairage LED.

Certaines de nos entreprises implantent également, des détecteurs de présence dans les bureaux et les sanitaires. De même elles tendent à renforcer l'isolation thermique des bâtiments et à utiliser des climatiseurs plus performants d'un point de vue énergétique.

Certaines de nos entreprises utilisent également des énergies renouvelables :

C'est ainsi que certains magasins de BRICOMAN Italie sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques. De même certains magasins de LEROY MERLIN Pologne ou LEROY MERLIN Espagne sont dotés de panneaux solaires pour leur production d'eau chaude sanitaire.

Pour en savoir plus concernant LEROY MERLIN France, se reporter en annexe paragraphe 25 page 15 et pour BRICOMAN France, Cf. annexe paragraphe 25 page 8.

26. L'utilisation des sols :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
surface de vente totale des magasins des entreprises du périmètre de ce rapport	m ²	4 622 469	4 218 908	1 560 980	1 501 255	317 755	299 133

Il peut arriver de devoir dépolluer des sols avant la construction d'un nouveau magasin. Cela n'a pas été le cas en 2016.

d) CHANGEMENT CLIMATIQUE

27. Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2016	GROUPE ADEO 2015	dont LM France 2016	dont LM France 2015	dont BM France 2016	dont BM France 2015
Emissions de CO ₂ liées à la consommation d'énergie des magasins	teq. CO ₂	241 016	216 826 (1)	21 566	23 074	2 160	2 126
Emissions de CO ₂ liées au transport de marchandises (depuis le centre logistique vers les magasins)	teq. CO ₂	102 949	82 277	17 636	16 944	2 324	2 086

(1) Emissions de CO2 liées à la consommation d'énergie des magasins 2015 ADEO publiée initialement 216 043 teq CO2. Correction apportée par LEROY MERLIN Russie.

La réduction de l'empreinte environnementale liée aux activités de nos entreprises est l'une des ambitions du CAP 2025. Nous en avons vu l'illustration dans les paragraphes précédents concernant la conception/construction de nos sites puis leur exploitation. Un autre enjeu associé à cette ambition est la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport de nos produits.

En 2016, LEROY MERLIN Italie a réalisé un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre portant sur les scopes 1,2 et 3.

LEROY MERLIN Italie comme d'autres entreprises, poursuit l'optimisation de sa logistique. Plusieurs axes de progrès sont travaillés : le cross-docking, la progression du taux de chargement des camions et le développement de l'intermodalité des transports.

LEROY MERLIN Brésil a réalisé en 2016, l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre de l'année 2015 sur les scopes 1, 2 et 3. Suite à cette démarche, un plan d'actions a été travaillé notamment en ce qui concerne les émissions relatives aux consommations énergétiques des magasins et la logistique comme par exemple, l'amélioration du taux de chargement des camions.

Pour plus d'information concernant LEROY MERLIN France et BRICOMAN France, se reporter respectivement aux annexes, paragraphe 27 page 16 et page 9)

28. L'adaptation aux conséquences du changement climatique :

Face aux conséquences du changement climatique, nos entreprises tentent de développer de nouveaux magasins atteignant des standards de performance énergétique en matière de construction. Par exemple, nous pouvons citer la mise en place d'isolation plus épaisse et de panneaux solaires concernant l'énergie ou encore la récupération d'eau de pluie pour nos magasins situés dans des zones climatiques confrontées à la réduction de cette ressource naturelle.

Pour plus d'informations, se référer aux paragraphes 18, 23 et 25 de ce rapport.

Concernant BRICOMAN France, voir paragraphe 28 page 9

e) PROTECTION DE LA BIODIVERSITE :

29. Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité :

L'ambition de GROUPE ADEO pour le pilier Développement Responsable est d'« améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement » en ayant la volonté d'être fiers de nos produits. Cela implique impérativement d'utiliser des ressources naturelles issues de sources responsables pour nos produits et emballages.

GROUPE ADEO a une position claire sur les sujets impactant l'Homme et son environnement.

L'exploitation des forêts et le négoce du bois sont responsables d'un impact environnemental et social avéré. La forte présence de bois dans notre offre produits nous amène à avoir une politique engagée pour préserver notamment la biodiversité, les ressources naturelles et les communautés.

En 2014, la politique bois a été formalisée. Elle s'inscrit dans le cadre de notre démarche éthique globale et dans une démarche d'amélioration continue.

Notre politique bois est un axe fort en termes de crédibilité et de cohérence pour nos parties prenantes. Elle a commencé à être partagée avec nos fournisseurs pour nous permettre de nous assurer que nos produits sont issus de sources responsables.

A titre d'exemple, LEROY MERLIN Italie continue de faire figurer et signer sa politique bois en annexe de son code de conduite fournisseurs.

Nos objectifs :

- En 2020, dans les entreprises de GROUPE ADEO, 100% de nos bois (produits marchands) sont issus de sources responsables.
- Sur les produits non marchands (emballages, papiers, palettes, ...), d'ici 2017, une démarche sera entreprise pour réaliser un diagnostic qui permettra de définir les actions prioritaires à mettre en place.

De plus, certaines des entreprises de GROUPE ADEO parmi les plus importantes, collaborent de longue date avec des organisations reconnues garantissant une gestion responsable des forêts telles PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), FSC (Forest Stewardship Council) ou le TFT (Tropical Forest Trust – organisation préparant à la certification indépendante FSC).

Ainsi :

- LEROY MERLIN Espagne poursuit sa collaboration avec FSC et son projet de commerce équitable avec COPADE (produits d'aménagement de jardin) en 2016.
- LEROY MERLIN Brésil a renforcé son travail d'information des fournisseurs en 2015. A ce jour, environ 50% des fournisseurs ont signé la politique bois. Parallèlement à cela, un travail d'identification des risques concernant les fournisseurs a été mené. Les résultats seront communiqués ultérieurement.
- LEROY MERLIN Russie s'engage dans la mise en place de la politique bois. Pour cela, l'entreprise s'est faite accompagner par le WWF pour la construction de sa méthodologie. Ainsi, une analyse de l'origine des bois composant les produits et la mesure des risques associés par fournisseurs sont en cours. Suite à cela, il est prévu en 2017 que LEROY MERLIN Russie établisse ses objectifs à atteindre sur ce sujet.

Pour plus d'information concernant LEROY France et BRICOMAN France, se reporter respectivement aux annexes, paragraphe 29 page 17 et page 9)

3. Les données relatives à ses engagements sociétaux :

GROUPE ADEO au travers de son CAP 2025 réaffirme son ambition d'être au service de nos communautés locales par le biais de deux engagements forts :

- Faire de nos magasins, des points phares du développement des communautés locales.
- Faire de GROUPE ADEO un acteur dynamique et reconnu au niveau mondial du social business (création de valeur partagée avec les communautés) dans le domaine de l'Habitat.

a) IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

30. en matière d'emploi et de développement régional :

GROUPE ADEO, avec plus de 680 points de vente à travers le monde, est un acteur important du développement socio-économique des territoires. Les magasins de nos entreprises représentent souvent des pôles d'emplois locaux directs et indirects importants.

En moyenne, l'ouverture d'un magasin contribue à créer localement environ 25 emplois directs par magasin pour BRICOCENTER Italie, environ 50 emplois directs par magasin BRICOMAN France et près de 140 emplois directs pour les multi-spécialistes LEROY MERLIN situés en Europe de l'ouest.

A ces emplois directs il convient d'ajouter des emplois indirects.

En effet, dans bon nombre de magasins, les prestations de fonctionnement (valorisation des déchets, sécurité, nettoyage, maintenance, entretien des espaces verts ...) sont confiées à des entreprises externes implantées à proximité des magasins.

31. sur les populations riveraines ou locales :

Le premier impact visible est, comme évoqué ci-dessus, de représenter une source d'emplois directs et indirects importants.

De plus, être à l'écoute de nos parties prenantes nous permet de co-construire des engagements sociétaux en phase avec l'environnement local de nos entreprises. Nos entreprises orientent leurs actions en lien avec notre activité.

Ainsi :

- LEROY MERLIN Espagne a renouvelé son projet d'aménagement d'habitations accueillant des enfants ou des personnes du troisième âge en risque d'exclusion sociale. La majorité des magasins a mené des actions en ce sens.

- LEROY MERLIN Italie poursuit son projet « Il Bricolage del Cuore » dont la vocation est d'« aider les associations qui aident les habitants en améliorant l'environnement de travail des bénévoles (décoration, rénovation légère de pièces) ou en faisant des dons de produits ou matériels ». En 2016, ce sont plusieurs projets qui ont été menés à bien au service des associations par les collaborateurs de LEROY MERLIN Italie.

LEROY MERLIN France a également développé des actions de cette nature en 2016. (*Se reporter en annexe paragraphe 31 page 18*).

- Suite au tremblement de terre survenu en Italie en 2016, BRICOCENTER Italie a fait don de certains produits pour venir en aide aux personnes touchées par cette catastrophe naturelle. C'est ainsi que les services internes et certains magasins ont donné à la protection civile italienne ou à des associations, notamment, des produits d'équipements électriques et de chauffage.

- LEROY MERLIN Pologne dans le cadre de sa fondation vient en aide à des associations ou des institutions en finançant des programmes d'aide. Citons à titre d'exemple, l'équipement de la garderie dans un hôpital pour enfants à Dziekanów Leśny près de Varsovie ou encore la rénovation d'une cuisine et l'installation d'une nouvelle cabine de douche dans le service de neurochirurgie de l'Hôpital pour enfants à Międzylesie.

- LEROY MERLIN Brésil poursuit la mise en place de campagnes de dons de livres, de vêtements, de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, de produits de bricolage démarqués et/ ou endommagés afin de venir en aide par l'intermédiaire des associations proches des magasins aux populations locales.

Concernant LEROY MERLIN France se reporter en annexe paragraphe 31 page 18 et pour BRICOMAN France se reporter en annexe paragraphe 31 page 10.

b) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES :

32. Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations :

GROUPE ADEO attache une grande importance au fait d'entretenir un dialogue permanent avec ses parties prenantes tant au niveau du groupe qu'à l'échelon local via ses entreprises et ses magasins. Nos

entreprises s'investissent en cohérence avec notre ambition d'« améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement ».

- C'est ainsi que LEROY MERLIN Italie poursuit son projet social « La Casa Ideale » (la maison idéale). L'entreprise souhaite en effet sortir de la logique du don qui, bien que louable, n'est pas viable à long terme et a peu d'effet parce qu'il implique un nombre d'organisations plus limité et ne pousse pas les bénéficiaires à l'action.

"La Casa Ideale " repose sur un concours permettant de sélectionner les meilleurs projets proposés par des associations à but non lucratif qui ont un impact positif sur la société et qui concernent l'habitat. Les associations sélectionnées ont accès aux produits LEROY MERLIN Italie à des prix réduits et peuvent ensuite investir ces économies pour financer leurs initiatives en faveur de la communauté et l'accueil des plus vulnérables. A fin novembre 2016, 18 projets étaient en cours dans le cadre de « la Casa Ideale ».

Par ailleurs, nos entreprises s'associent avec des réseaux de réflexion, des experts, afin de mieux comprendre les tendances comportementales en matière d'habitat durable. Elles partagent leurs points de vue avec les habitants des territoires dans lesquels elles sont implantées.

De la même manière, il est très important d'orienter nos clients vers des solutions de consommation plus responsables.

C'est notamment le cas de :

- LEROY MERLIN Espagne qui a mis en ligne un nouveau site internet :

« demos vida a un hábitat mejor » (« Donner vie à un meilleur habitat ») où LEROY MERLIN Espagne partage certaines de ses connaissances sur des sujets relatifs à l'habitat, à l'environnement ou encore à des actions sociales. Les différents articles postés sont travaillés en collaboration avec des experts métiers du pays.

Parallèlement à cette action, LEROY MERLIN Espagne a développé un nouveau programme appelé « green homes » dont le but est de sensibiliser les familles aux gestes de consommation responsables. Chaque famille participante se voit délivrer un kit composé de produits issus de la gamme « ECO-Options »

De plus, nos entreprises travaillent en partenariat avec des associations, des fondations locales, des mairies ... pour contribuer à former des jeunes sans qualification à nos différents métiers.

Ainsi :

- LEROY MERLIN Pologne, dans le cadre de son projet « Dzieciaki Sadzeniaki » (« les enfants graines ») a sensibilisé les enfants au développement durable en 2016. Les enfants venus dans les magasins avec leurs écoles ont participé à des ateliers de plantations de différents végétaux. Ils ont appris par exemple les bienfaits des plantes sur la qualité de l'air, la préservation de l'environnement...

- A fin 2016, plus de 1600 classes ont participé au projet « AmicoEco » conduit par LEROY MERLIN Italie depuis le lancement du programme. La finalité de ce programme est de sensibiliser les enfants au développement durable.

Voir les actions de BRICOMAN France en annexe paragraphe 32 page 10.

Concernant LEROY MERLIN France, vous reporter à annexe paragraphe 32 page 19.

33. Les actions de partenariat ou de mécénat :

Les actions conduites en 2016 sont nombreuses et sont adaptées aux besoins exprimés par les communautés œuvrant là où nos magasins sont implantés.

A titre d'exemple, citons :

- BRICOCENTER Italie qui a organisé l'événement « Ensemble pour le Quartier » dont le but est de permettre à des organisations locales d'améliorer leurs locaux avec l'aide de collaborateurs quand cela est possible. Seules les organisations issues des quartiers où sont implantés les magasins peuvent soumettre leurs projets. Ainsi, 270 projets ont été proposés en 2016. L'organisation dont le projet a été retenu reçoit alors un bon d'achat de 1 000 €.

Concernant LEROY MERLIN France voir *annexe paragraphe 33 page 20* et pour BRICOMAN France se reporter à *l'annexe en paragraphe 33 page 11*.

c) SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS :

34. La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux :

La volonté des entreprises de GROUPE ADEO, exprimée dans le CAP 2025, d'être fières de leurs produits ne saurait exister sans le respect des droits humains et de l'environnement dans les lieux de fabrication de ces produits.

Le code de conduite fournisseurs - volet social de GROUPE ADEO a pour objectif de construire le référentiel social commun à toutes les entreprises du groupe. Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions sociales de fabrication des produits distribués par nos entreprises. Il a notamment pour but de s'assurer que nos fournisseurs respectent les règles de l'Organisation Internationale du Travail.

- LEROY MERLIN Espagne indique que tous ses fournisseurs ont été sollicités en 2016. A fin octobre 2016, environ huit cent fournisseurs ont signé le code de conduite fournisseurs.
- LEROY MERLIN Italie et BRICOCENTER Italie ont eux aussi sollicité 100% de leurs fournisseurs. Ainsi, environ 90% des fournisseurs de LEROY MERLIN Italie et de BRICOCENTER Italie l'ont signé.

Pour LEROY MERLIN France cf. annexe paragraphe 34 page 20 et BRICOMAN France voir annexe paragraphe 34 page 12.

Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de renforcer cette démarche pour l'ensemble du GROUPE ADEO.

35. L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale :

Les entreprises de GROUPE ADEO sont en cours de déploiement d'une démarche éthique sociale. Cette démarche s'appuie notamment sur le respect par les fournisseurs marchands et non marchands ainsi que leurs sous-traitants, fournisseurs et/ou sociétés sœurs du code éthique social mentionné ci-dessus.

Par ailleurs, dans la plupart des magasins, les prestations de fonctionnement (valorisation des déchets, sécurité, nettoyage, ...) sont confiées à des entreprises externes dans le cadre de contrats de prestation signés par le magasin. Les magasins prennent en considération de manière autonome les enjeux environnementaux (ex : détergent de nettoyage, sèche-mains, ...) et les enjeux sociaux (travail dissimulé, travail de personnes en situation irrégulière, ...) de ces prestations.

d) LOYALTE DES PRATIQUES :

36. Les actions engagées pour prévenir la corruption :

En matière de lutte contre la corruption, conformément à nos 7 valeurs communes (parmi lesquelles figure l'honnêteté), GROUPE ADEO interdit le recours à la corruption et à des pratiques contraires à la morale.

Les collaborateurs de GROUPE ADEO et/ou de ses entreprises et/ou tout partenaire ou représentant ne doivent pas donner, promettre ou offrir quoi que ce soit de valeur à un fournisseur, dans l'intention d'influencer une décision commerciale en faveur de l'entreprise. Sont également interdites les relations avec les fournisseurs qui sont susceptibles d'éveiller des soupçons d'influence.

GROUPE ADEO s'inscrit dans une démarche globale pour structurer sur le tout du groupe une politique adaptée et ce en lien notamment avec les récentes évolutions réglementaires.

37. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs :

Parmi les engagements majeurs de GROUPE ADEO dans son CAP 2025 figure le fait de proposer des produits qui respectent la santé et sécurité des Hommes. En effet, GROUPE ADEO se veut exemplaire en matière de protection de la santé de ses collaborateurs et de ses clients quant aux substances dangereuses que peuvent contenir certains produits. C'est pourquoi, dès 2015, le comité de direction de GROUPE ADEO a choisi d'interdire à la vente dans nos enseignes les produits contenant du glyphosate.

Par ailleurs, certaines de nos entreprises proposent des gammes de produits visant à réduire l'impact sur la santé de l'Homme dans l'Habitat.

Citons par exemple :

- LEROY MERLIN Espagne qui propose une gamme dédiée « ECO-Option » qui aide les consommateurs à améliorer la qualité de vie de leur maison. La gamme se répartit en quatre catégories : économie d'eau, économie d'énergie, maison saine et forêt durable.
- BRICOCENTER Italie a organisé en mars et octobre, l'évènement « Yes I ri » (Oui, Je répare, je réduis mes déchets, Je recycle, Je respecte la santé, sécurité des personnes, l'environnement...). Cet évènement national, permet aux équipes des magasins de promouvoir certaines gammes de produits comme par exemple, les produits respectant la santé.
- LEROY MERLIN Italie propose des produits « casa sana » (maison saine) parmi les produits référencés dans le projet de la maison de demain.

REACH (Registration Evaluation and Authorisation of chemicals)

Conformément au règlement européen N°1907/2006 du Parlement et du Conseil du 18 décembre 2006, GROUPE ADEO dans son activité d'importation intègre dans ses appels d'offre les obligations de restriction (annexe XVII), demande l'absence de substances extrêmement préoccupantes, interroge ses fournisseurs afin de recenser les produits susceptibles de contenir une ou plusieurs de ces substances.

Voir les pratiques de LEROY MERLIN France *cf. annexe paragraphe 37 page 21* et celles de BRICOMAN France, *cf. annexe paragraphe 37 page 12*.

e) AUTRES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Le code de conduite social déjà mentionné aux paragraphes précédents prévoit le respect des principes de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)

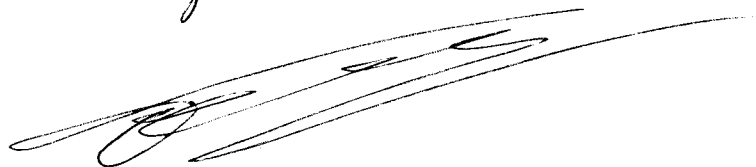
A savoir :

- a. la lutte contre le travail des enfants,
- b. le travail forcé et l'esclavage,
- c. la liberté syndicale et négociation collective,
- d. la santé et la sécurité des travailleurs : notamment interdiction de toute infraction ou tout dommage à la santé des employés et aux droits relatifs à la santé et/ou à la sécurité des employés sur le lieu de travail,
- e. le respect de la législation concernant la rémunération des employés et le temps de travail,
- f. le harcèlement,
- g. le respect de toutes les réglementations nationales et internationales applicables relatives à la protection de l'environnement,
- h. l'interdiction de toute discrimination dans tous les aspects de l'emploi.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous seront soumises.

Le Conseil d'Administration

*Certifié conforme par Monsieur Franck Lévy, Directeur
Général Délégué.*



REÇU GREFFE le

27 JUIN 2017

TRIBUNAL COMMERCE
LILLE METROPOLE

**LISTE DES MANDATS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA
SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE**

PIERRE-ALAIN VIELVOYE

Sociétés	Mandat
Adeo Services SA	Administrateur
Bou langer SA	Administrateur
Groupe Adeo SA	Président du Conseil d'administration, administrateur
High Tech Multicanal Group – http Group SA	Administrateur
Mobivia Group SA	Représentant permanent de la SCA Acanthe, administrateur
Pen Sablen SC&I	Gérant

DAMIEN DELEPLANQUE

Sociétés	Mandat
Bricolage Investissement France SA	Administrateur
Adeo Services SA	Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général
Groupe Adeo SA	Directeur Général
Port Halan	Co-gérant
VA Développement	Associé
Keroulep Mithou	Gérant
Société Civile Dacha	Gérant
Julof SCI	Gérant
Jardilys	Gérant
Brico Finances	Représentant permanent de la société Groupe Adeo

REGIS DEGELCKE

Sociétés	Mandat
Immochan SA	Administrateur
Groupe Adeo SA	Directeur Général Délégué
Molveaux & Depigny SAS	Président
Dompro SAS	Président
Quotatis Groupe SA	Administrateur
Marobe	Co-gérant
Sté de Recherche de Synergies	Président
Obramax	Administrateur
SIB	Président
Bricoman Italie srl	Administrateur

Bricolage Bricoman SLU	Président
Inmobiliaria Bricolage Bricoman SLU	Président
SCI Le Rocher	Gérant jusqu'au 30 juin 2016 (démission)
Bricoman France SA	Administrateur

FRANCK LELY

Sociétés	Mandat
Bricolage Investissement France SA	Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général
Adeo Services SA	Administrateur
Groupe Adeo SA	Directeur Général Délégué
Achadis	Président
Brico XI	Président
Brico XIII	Président
Hexagone	Président
Brico Finances	Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général
Leroy Merlin SA	Administrateur
SIB	Administrateur
YOLE	Président du Conseil d'administration, administrateur
Groupe Adeo & Cie Valadeo	Membre du Conseil de surveillance

PASCAL DELFOSSE

Sociétés	Mandat
Leroy Merlin France	Président du Conseil d'administration, administrateur
Groupe Adeo SA	Directeur Général Délégué
L'Immobilière Leroy Merlin France	Président du Conseil d'administration, administrateur
Idilink SARL	Co-gérant
Leroy Merlin SA	Président du Conseil d'administration, Administrateur
Adeo South Africa	Administrateur

AUSSPAR

Sociétés	Mandat
Adeo Services SA	Administrateur
Agapes SA	Administrateur
Groupe Adeo SA	Administrateur
Auchan Holding SAD	Membre de Conseil de Surveillance
Auchan Retail International SA	Administrateur
High Tech Multicanal Group – HTM Group SA	Administrateur

VINCENT DELVOYE

Sociétés	Mandat
Adeo Services SA	Représentant Permanent de AUSSPAR SCA, administrateur
Agapes SA	Représentant Permanent de AUSSPAR SCA, administrateur
Groupe Adeo SA	Représentant Permanent de AUSSPAR SCA, administrateur

MICHEL VICENS

Sociétés	Mandat
Groupe Adeo	Administrateur

NICOLAS ROUCOU

Sociétés	Mandat
Groupe Adeo	Administrateur

ANTOINE GROLIN

Sociétés	Mandat
Groupe Adeo	Administrateur
Surtapima SAS	Président de la Société
Valma SCA	Membre du Conseil de Surveillance
Valorest SCA	Gérant
Acanthe SCA	Gérant
Cimofat SCA	Gérant
Soderec SC	Gérant
Lepardaf SC	Gérant
Lepard SARL	Gérant
Projex SAS	Représentant permanent de la SARL Lepard, Directeur Général
Diagobat SAS	Représentant permanent de la SARL Lepard, Directeur Général
Amexia Conseil SAS	Représentant permanent de la SARL Lepard, Directeur Général
Probim SASU	Représentant permanent de la SARL Lepard, Directeur Général
Aurige SAS	Membre du Conseil de Surveillance

JEROME MULLIEZ

Sociétés	Mandat
Acanthe SCA	Gérant
Cimofat SCA	Gérant

Groupe Acticall SAD	Président du Conseil de Surveillance
Groupe Adeo SA	Administrateur
Holmet SAS	Président de la Société
Jerbluemoon SC	Gérant
Jubluemoon SC	Gérant
Leroy Merlin France SA	Administrateur
Samauchan SAS	Représentant permanent de AUSTELL FINANCIERE SA, Président
Soderec SC	Gérant
Soparthon B SCA	Président du Conseil de Surveillance
Surholympiades SAS	Président de la Société
Sursoparfil SAS	Directeur Général
Texo SAS	Président de la Société
Valma SCA	Président du Conseil de Surveillance
Valorest SCA	Gérant

NICOLAS RIOM

Société	Mandats
Catica SCI	gérant
Catim SARL	gérant
Groupe Adeo SA	administrateur
Happychic SA	administrateur
Nicolas Riom Consulting SARL	gérant
Objets & Cie SA	administrateur

EMMANUELLE DUEZ

Sociétés	Mandat
Groupe Adeo	Administrateur
Kindy SAD	Membre du Conseil de Surveillance
The Boson Project SAS	Président de la Société